L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 7 MARS 1868 — Entre les rues Bienville et Conti.

DUPOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4. Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE

Paraissant le Mardi et le Samedi.

Par an, $6; par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $20 est le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessous pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 p. cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents par la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées six fois.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

TARIF D'ANNONCES.

	1 mois	2 mois	3 mois	6 mois	12 mois
Un carré.	$12 net.	$22 net.	$30 net	$50 net	$75 net
Deux "	22	38	50	90	135
Trois "	30	52	70	110	175
Quatre "	38	67	90	140	225
Cinq "	46	80	105	170	275
Six "	54	93	120	200	325
Sept "	60	105	135	230	375
Huit "	65	115	150	260	430
Neuf "	70	125	165	290	480
Dix "	75	135	180	320	500
Onze "	80	145	195	350	540
Douze "	85	155	210	380	580
Treize "	90	165	220	410	620
Quatorze "	95	175	230	430	660
Quinze "	100	185	240	450	700
Trente "	175	300	450	750	1200

Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

NOUVELLE-ORLEANS: SAMEDI MATIN, 7 MARS.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le Shérif à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Un terrain dans le Quatrième District, face à la rue Jersey; un autre face à la rue Joséphine: deux autres face à la même rue, et deux autres face à la rue Jersey, ensemble avec toutes les bâtisses qui se trouvent sur ces terrains; aussi, un terrain au faubourg Delord, Premier District, faisant au Cours des Tritons, entre les rues Baronne et Dryades, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent.—De plus, un terrain avec bâtisses dans le Deuxième District face aux rues des Remparts et du Bassin. De plus, à 4 1/2 heures P. M., à l'entrepôt du Shérif, rue Jefferson: un lot de meubles et d'effets. De plus, à 10 heures du matin, aux écuries de Frerett, No 146, rue Baronne: un mulet et un dray.

Par A. Fortier, constable—A midi, au chantier de Jean Goodyer, 67 rue Washington, Quatrième District, la coque d'un sloop en voie de construction.

Par H. C. Fenelmen, constable—A 11 heures, 197 rue Front, une petite pompe, tuyaux et emboschures. Aussi, à midi, au Great Western Warehouse, coin Julia et Foucher, un lot de machine.

Par C. E. Fortier—A la Bourse des Négociant et des Encanteurs, un lot de terre dans le Deuxième District, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, rue du Bayou, entre Marais et Trémé.

Par Walton & Deslonde, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Un magasin en briques à trois étages sur les rues Peters et Fulton—une maison double en briques et à étages sur deux terrains rue Dryades—Un grand terrain rue des Magasins, entre Calliope et Galennie—un terrain contigu avec une cuisine en briques, à étages.

Par G. de Fériet, à 11 heures, au magasin de l'encanteur, rue Bienville entre Royale et Bourbon—un magnifique cheval de famille, sain et doux, et un cabriolet de médecin, en bon état. Et à 4 heures, au coin des rues Prieur et Promenade Carondelet, un lot de briques, un lot de toiles, 1500 pieds de bois, un lot de planches de chaland, un lot d'outils, palissons, pierres, &c. De plus, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—un terrain de prix pour bâtir, sur la Promenade Carondelet, entre les rues Prieur et Johnson. Aussi, au No 86 de la rue Bienville, meubles et un fort lot de bijouterie fine.

Par S. Guinault, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Trois jolies maisons doubles sur la rue Hamer, un magnifique lot sur la rue Franklin, contenant cinq maisons, etc. Aussi, deux propriétés au faubourg Trémé, l'une encoignure St-Philippe et Conti, et l'autre rue Hôpital, entre Tonti et Rochebluve.

Par C. E. Girardey, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Trois lots de terre avec une maison en briques en construction, rue Montégut, Troisième District. Aussi, actions de la banque de l'Etat de la Louisiane.

Par E. Tourné, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—La goelette anglaise "Oriental", avec ses agrès, apparaux etc.

Par H. W. Palfrey—A la Bourse des Négociants et des Encanteurs, de très bons terrains améliorés dans la rue St André, près la rue Laurel; deux maisons à étage au coin des rues Phillippa et Liberté; une maison à étage, et d'un coin d'assurance de la ... Aussi, des terrains de prix dans le Premier District, dans la rue Gaiver entre Gravier et Perdido.

Par Thomas et Spear—A la Bourse des Négociants et des Encanteurs, une jolie petite propriété rue Craps entre Union et Française. Une propriété dans la ville de Gawisburg, paroisse de St-Tammany.

Par A. Duchiron—à son encan, rue Tchoupitoulas, No 10, un grand assortiment de groceries, vins, eaux-de-vie, liqueurs, &c.

Par Montgomery, Bros & Co.—à leurs salles d'encan 47 rue de Camp, un assortiment général de meubles, batterie de cuisine, &c.—Et aux écuries de Pfülner, rue Gravier, chevaux appareillés et de monture, mules, vaches laitières, buggies, harnais, &c.

Par Holz, Blohm & Co.—à leur salle d'encan, rue de Chartres, grande vente de marchandises sèches et de contrebande, et une caisse d'instruments de musique.

Par F. Fernandez & Co.—à leur salle d'encan, 44 rue Vieille Levée, marchandises sèches étrangères et du pays, et 100 jeux de harnais. Aussi, au No 44 de la rue Vieille Levée, une caisse grenadine broché, sudomanges.

Par D. E. Morphy—47, rue des Magasins, papier à lettres, à billets, folio-post, écolier, &c. Aussi, au No 47 de la rue des Magasins, paniers à bouteilles, sacs de poivre, &c.

Par O. Valeton—au magasin de MM. Oscar Bercier & Co., No 86 de la rue des Magasins, bon vin rouge.

Par E. Gutierrez—coin St-Louis et Chartres, bijouterie, or et argent, peignes, montres, etc.

Par E. Roger & Co, à leurs salles d'encan, rue Vieille-Levée—Vente sans réserve de 500 caisses de chaussures.

Par Vincent & Co—au No 16 de la rue de Chartres, habillements de printemps et d'été. sans réserve;

Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

ATTENTION!

Les ventes de ce jour par le Shérif comprennent:

A 10 heures A. M., aux écuries de Trevett, No 146, rue Baronne, Premier District, un mulet et un dray.

A midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, propriété de valeur faisant face à la rue Jersey, Quatrième District. Autre propriété faisant face à la rue Joséphine, même District. Autre propriété faisant face à la même rue, même District. Propriété améliorée de valeur faisant face au Triton Walk, entre celles Baronne et Dryades, Premier District. Magnifique et élégante maison de résidence faisant face aux rues des Remparts, Bienville et du Bassin; Deuxième District. Et à 4 1/2 heures P. M., à son entrepôt, No 23, rue Jefferson, meubles et effets.

Pour le détail et les conditions voir aux annonces.

ATTENTION!

Magnifique et élégante maison de résidence à l'encan par le Shérif.

Nous appelons l'attention du public sur la vente à l'encan qui aura lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du Shérif, de cette magnifique et élégante maison de résidence, faisant face aux rues des Remparts, Bienville et du Bassin.

Pour le détail, voir aux annonces.

Voir aussi le plan exposé à la Bourse.

MM. J. B. Walton & Deslonde, vendent aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, pour le compte de la succession de James McIntosh, décédé, les propriétés suivantes, savoir:

Un magasin en briques à trois étages, avec façade en granite au rez-de-chaussée, sur les rues Peters et Fulton, entre les rues Girod et Lafayette.

Une maison double en briques et à étages sur deux grands terrains, sur la rue Dryades entre les rues Poydras et Lafayette.

Un grand terrain sur la rue des Magasins entre les rues Calliope et Galennie.

Un autre terrain, contigu au terrain ci-dessus, sur lequel il y a une bâtisse en briques à deux et à trois étages.

Pour les conditions voir l'annonce.

THEATRE DE L'OPÉRA—La première représentation de *La Grande Duchesse de Gerolstein*, opéra-bouffe d'Offenbach, doit avoir lieu ce soir. On commencera à sept heures et quart précises. Mademoiselle Aline Lambelé remplira le rôle de la duchesse, M. Decré celui de Fritz, M. Chamonin celui du général Boum, M. Rosambeau celui du baron Puck, M. Goejon celui du Prince Paul, mademoiselle Tholer celui de Wanda. Les costumes sont entièrement nouveaux.

Demain dimanche on donnera la dernière représentation d'*Orphée aux Enfers*, opéra bouffe d'Offenbach, et *Les vivacités du capitaine Tic* vaudeville en 3 actes.

LES JEUNES GENS de l'Association de Bienfaisance du CRESCENT et du STAR doivent se rallier sous leur étendard, dimanche 8 courant, à midi, à la Loge de la Parfaite Union. Qu'ils soient ponctuels.

—M. D...., major dans un régiment de cuirassiers était atteint depuis plus de dix ans d'une gastralgie. Il était obligé de se priver de fumer et de prendre du café, ce qui sympathisait très peu avec ses goûts militaires. Je lui fis prendre chaque jour, quatre cuillerées de Charbon de Belloc, une le matin, une après chaque repas, et la dernière une heure avant de se coucher. Il y avait huit jours tout au plus qu'il en prenait, que l'estomac fonctionnait parfaitement. Vingt-cinq jours après le Major D..., fumait, prenait son café ne suivait plus de régime et était rendu à une santé parfaite. (*Extrait du rapport approuvé par l'Académie de Médecine de Paris.*) No 8

— M. Félix Belly, prévenu d'avoir diffamé, dans son livre intitulé: *A travers l'Amérique centrale*, le chargé d'affaires du Nicaragua, accrédité auprès de l'Empereur des Français, a comparu aujourd'hui devant la 6e chambre.

Le tribunal, après avoir entendu M. l'avocat impérial Lepelletier et Me Ernest Picard, avocat du prévenu, a condamné M. Félix Belly à 25 fr. d'amende.

Les billets de ville.

Plus on perdra de temps pour convertir en obligations à terme, portant intérêt, les billets de ville, plus on empirera la situation. La principale objection qu'on a faite à cette conversion, c'est qu'elle grèverait la ville d'une nouvelle charge puisqu'il faudrait payer un intérêt sur une dette qui actuellement n'en porte pas. La réponse à cette objection est bien simple. Il n'est pas un propriétaire, pas un marchand, pas un industriel, pas un ouvrier qui, depuis un an, n'ait perdu, par la dépréciation du papier de ville, beaucoup plus que le montant qu'il eût eu à payer pour sa quote-part dans une taxe spéciale destinée à faire face à l'intérêt dont s'agit et à former un fonds annuel d'amortissement.

La nécessité d'une conversion d'une partie de la circulation municipale est apparente. La dépréciation de cette circulation provient de deux causes: la trop grande quantité de ce papier monnaie, eu égard aux besoins du commerce, et l'absence de toute mesure pour en assurer le rachat dans un temps donné.

Si, par un procédé quelconque, on retirait, en quelques jours, de la circulation, deux millions du papier municipal, il n'est pas douteux que ce qui resterait reprendrait immédiatement faveur, puisqu'il y a plus de trois millions de taxes à payer cette année et qu'il n'y aurait dehors que deux millions et demi de billets qui feraient la navette entre le Trésor et les contribuables.

Si une pareille conversion doit, comme nous en avons la conviction, avoir pour effet de ramener au pair ou à peu près le surplus de la circulation, nous ne doutons pas que les détenteurs actuels de billets de ville ne soient disposés à la faciliter en échangeant la moitié environ des billets qu'ils ont actuellement entre les mains et qu'ils ne pourraient réaliser qu'en perdant vingt pour cent, contre des obligations de $100, portant intérêt à 8 0/0 et dont le remboursement serait garanti dans un délai qui ne dépasserait pas cinq ans.

Par exemple, la personne qui possède, en ce moment, $1,000 en billets de ville et qui les garde pour ne pas perdre 20 0/0, n'a en réalité qu'une valeur réalisable de $800. Ne vaudrait-il pas mieux pour elle échanger la moitié de ses billets contre cinq obligations de $100, afin de pouvoir utiliser sans perte l'autre moitié?

Cette conversion de deux millions de billets de ville en 20,000 obligations de $100 pourrait s'effectuer en quelques jours si le remboursement de ces obligations était garanti et assuré dans un délai de cinq années.

La première année on rembourserait un cinquième des obligations, plus l'intérêt à 8 0/0 sur toute la somme. On aurait donc à payer $560,000. Cette somme pourrait être facilement prélevée sur les revenus de la ville, sans augmentation de taxes, au moyen de réductions sur les dépenses. Mais, pour en mieux assurer le paiement on pourrait établir une taxe spéciale à partir de 1869. Pour plus de sécurité, l'ordonnance de conversion devrait prescrire aux Conseils de faire chaque année, avant toute autre chose, les allocations nécessaires à ce remboursement.

Le rachat des obligations se ferait d'après les chances d'un tirage au sort qui aurait lieu annuellement. Quelques primes accordées aux premiers numéros sortant et représentant cinq pour cent du montant remboursé ($20,000 par an) feraient rechercher les obligations à l'époque du tirage, car outre la chance du remboursement immédiat, les porteurs auraient celle de gagner une prime de $500 ou de $1,000.

Le chiffre peu élevé de ces obligations les rendrait accessibles à toutes les bourses et leur négociation n'en serait que plus facile.

Cette conversion ayant pour effet immédiat le retrait de deux millions de papier de la circulation, il est presque certain que le surplus des billets recommencerait à être admis comme moyen d'échange sans dépréciation sensible. La destruction des plaques qui ont servi à l'impression des billets garantirait qu'il n'y aurait plus de nouvelle émission; et, la confiance une fois rétablie la ville pourrait, dans un an, contracter un emprunt à longue échéance pour racheter en monnaie légale le surplus de la circulation.

En réalité, la ville de la Nouvelle-Orléans, avec une dette de quatorze millions et un revenu de trois millions et demi, qui pourrait être augmenté dès que l'état des affaires le permettrait, est dans des conditions bien plus favorables que le Trésor des Etats-Unis, car elle pourrait payer toutes ses dettes en quinze ou vingt ans; tandis que le Trésor fédéral ne pourrait venir à bout de payer les siennes dans un si court espace de temps. Il n'y a donc qu'à vouloir pour mettre fin à la crise actuelle. Si les Conseils ne veulent pas, le général Hancock qui est investi des pouvoirs législatifs, pourrait user de son autorité et décréter soit la mesure que nous suggérons soit toute autre tendant au même résultat.

INSOUCIANCE DES AUTORITÉS MUNICIPALES.—M. Heath, maire de la Nouvelle-Orléans, interrogé hier sur les mesures qu'il croyait devoir prendre, en présence de la panique qu'on lui signalait au sujet des billets de ville, ne trouva d'autre réponse que celle-ci: "ma foi, je ne sais pas." Cependant, après un moment de réflexion, il ajouta qu'il allait convoquer le comité de finance pour le lendemain soir. Il nous semble qu'un maire ayant la conscience de la responsabilité qui pèse sur lui dans une pareille crise, aurait dû convoquer les conseils sur l'heure et les mettre en demeure d'aviser.

Les rôles de taxes doivent, d'après la loi, être prêts le premier mars. Ils ne seront prêts, nous assure-t-on, que le premier avril. A qui la faute? Si le Trésor avait été en mesure de recevoir les taxes, il y serait rentré cinq à six cent mille piastres, et cela eût créé une demande plus forte pour les billets de ville qui eût diminué la dépréciation. Mais on dirait que tout conspire pour porter les plus rudes atteintes au crédit de la corporation.

Nous recevons la communication suivante qui contient un exposé d'un système de crédit foncier, excellent en théorie, mais dont l'application, dans les circonstances présentes, nous parait impraticable, au moins en ce qui concerne le Sud. Si dans un an les conditions politiques du pays ont rendu à la propriété rurale une valeur stable, alors il pourra être utile de recourir au système que propose M. Monrose, ou à un système analogue.

De l'institution d'un crédit foncier aux Etats-Unis.

La révolution qui s'est accomplie aux Etats-Unis, comme toutes les révolutions violentes, a causé des désastres et des ruines que tout homme de bon sens et d'énergie doit envisager avec sang-froid. Vouloir reconstituer le passé, c'est vouloir rouler la roue d'Ixion. La restauration française n'a pas remonté le courant de la grande révolution, les nobles, les privilégiés du règne de Louis XVI, sont aujourd'hui de grands industriels, des ingénieurs distingués, d'illustres savants. La main qui se croyait destinée à ne tenir que l'épée, se voit honorée de conduire la charrue. Les Etats du Sud ont montré au monde entier étonné, ce que peuvent la constance, l'énergie et le courage.—Malheureusement on ne bâtit pas avec l'épée, et parce que le Nord a tué la poule aux œufs d'or, faut-il désespérer de la situation? Non, mille fois non. Il faut appliquer cette énergie et ce courage des champs de bataille aux travaux de la paix, qui seule peut réparer tous les maux, panser toutes les plaies, ramener l'aisance et la fortune, éteindre toutes les discordes, effacer toutes les haines.

C'est sous l'empire de ces sentiments que je propose l'institution d'un crédit foncier aux Etats-Unis. L'idée n'est pas neuve, elle fonctionne, en Prusse, en France, en Belgique, en Hollande, en Autriche et en Suisse. Dans tous ces pays le crédit foncier rend d'immenses services aux villes et aux campagnes. Aux villes en facilitant et en aidant la propriété; aux campagnes en aidant le cultivateur qui dans tous les pays est la clef de voûte de la prospérité publique.—Dans les Etats du Sud, l'agriculture, c'est l'âme du pays. Faire revivre l'agriculture, c'est faire renaître le phénix de ses cendres.—Un pareil problème peut-il être résolu? Oui, par le crédit foncier.—Et d'abord que veulent dire ces deux mots: Crédit foncier.—D'après S. B. Say—le Crédit est l'âme du commerce et seul vivifie l'industrie.—D'après De Lévis, le crédit est comme les plantes qui aiment la lumière et qui ne fleurissent qu'au grand soleil.—L'obscurité le fait pâlir et les ténèbres le tuent.—Toujours d'après De Lévis—La supériorité de puissance que le crédit procure aux nations qui savent s'en servir est comparable à celle que l'usage des armes à feu donne aux Européens sur les sauvages. Le mot foncier veut dire, d'après Bescherelle: qui concerne le fonds, qui appartient au fonds de terre, qui en vient.

Le premier crédit foncier mis en pratique a vu le jour en Prusse après les années sanglantes et désastreuses de la fin du règne de l'empereur Napoléon Ier, qui par ses armées avait rançonné la Prusse et l'avait démembrée. Les propriétaires prussiens se trouvaient à peu près dans la même situation que les propriétaires actuels du Sud. La guerre les avait ruinés de fond en comble—(Hélas, la guerre ne laisse que des ruines derrière elle, aussi bien en Europe qu'en Amérique) Ils eurent l'idée de s'associer, d'émettre des obligations foncières sur leurs propriétés. — Ces obligations rapportent un intérêt de 5 0/0, et étaient négociées sur le marché de Berlin, et surtout de Francfort. Le gage était sûr et certain, les obligations trouvèrent des amateurs. — La paix était assurée, l'agriculture, grâce à ce secours fécond, reprit son essor et la propriété acquit en peu de temps une valeur stable et réelle qui n'a fait que s'accroître.

Cette fructueuse institution du Crédit foncier était parvenue, en Prusse, à un grand développement et ce pays semblait conserver le privilège de ce crédit, lorsqu'il a fallu trente ans pour que cette idée fût comprise et adoptée par les divers Etats de l'Europe. Le Crédit foncier de France est une institution armée de privilèges, fonctionnant avec un capital de 60,000,000 de francs et qui a prêté à la propriété, urbaine, rurale ou communale, plus d'un milliard de francs. Ses obligations sont des valeurs de premier titre et sont recherchées par tous les capitaux qui désirent un placement sûr, certain, infaillible.— Le Crédit foncier autrichien est fondé sur les mêmes errements que le Crédit foncier de France, et, comme lui, il invite les agronomes et les propriétaires de l'empire d'Autriche à demander au sol toutes ses ressources.—Ces deux établissements font des prêts à longs termes.—La propriété, pour prospérer, ne peut supporter des charges trop lourdes, l'agriculture, soumise aux intempéries des saisons, a besoin de temps pour satisfaire aux exigences du capital.—Tel agriculteur qui sera ruiné par une échéance prochaine, s'enrichira s'il a du temps devant lui.—Aussi les prêts se font-ils pour une période qui varie depuis 10 jusqu'à 49 ans, à un taux qui n'excède pas 6 1/2 0/0, intérêt et amortissement compris — Les Crédits fonciers européens font tous de bonnes affaires, tout en rendant d'immenses services, parce que cette institution est une idée vraie.—Leurs prêts reposent sur un gage immuable.— Tout peut changer, et les rois et les institutions, et les empires et les constitutions, le sol ne fuit point sous nos pas—C'est un gage certain, précis, qui ne peut échapper; sa valeur peut changer, mais jamais disparaître; aussi, quelle richesse, quelle abondance peut-on créer avec un gage comme celui-là.—La fortune publique s'accroît en mobilisant ce qui est immeuble, mais en le mobilisant dans des conditions nettes et définies. Les sociétés de Crédit foncier, actuellement existantes, ne prêtent qu'un tiers sur les vignes et les bois, moitié sur les champs cultivés et sur les maisons. Elles s'abstiennent de tout escompte de papier de commerce, de tout prêt à l'industrie, aux mines, &c.; elles ne courent aucun alea.—Leur prêt, par cela même qu'il est utile, nécessaire, est un prêt de père de famille; il s'entoure de toutes les garanties et repose sur ce que l'homme estime le plus, la terre qu'il arrose de sa sueur et qui le nourrit de son pain.

Ces institutions de crédit n'étaient pas restées le privilège de la vieille Europe, elles avaient traversé l'Océan et s'étaient acclimatées de ce côté de l'Atlantique. — Pour ne citer que la Louisiane, j'y trouvé des essais de crédit foncier dans la banque Consolidée ou association des planteurs, dans la banque des Améliorations, dans la vieille banque des Citoyens; toutes ces banques n'ont fait que passer; leurs bases d'appréciation étant fausses elles n'ont laissé que la trace de leur ruine. Loin de moi la pensée de blesser les fondateurs de ces banques, leurs intentions étaient bonnes, leurs résultats ont été nuls, parce que leurs prêts ne reposaient pas exclusivement sur le sol.—Pour eux une propriété n'avait surtout de valeur que par le nombre des esclaves, que par le chiffre des animaux qu'elle possédait,— sol, esclaves et animaux, tout était gage pour eux. C'était là leur erreur, et c'est cette erreur qui fait que la génération actuelle ne connaît ces établissements que par leurs noms.—Si ces banques s'étaient contentées de prêter uniquement sur le sol, leur gage existerait encore et existerait toujours—Elles ont prêté sur un gage fragile, qui pouvait disparaître par une épidémie, par la mort—Elles ont recueilli les fruits de la fragilité de leur gage—Elles prêtaient à longue échéance; la propriété urbaine comme la propriété rurale a besoin de temps—*Times is money*, c'est un proverbe vrai surtout pour la propriété; mais encore un coup elles prêtaient non-seulement sur le sol mais encore sur les esclaves, sur les animaux—Elles allaient chercher en Europe le capital dont elles avaient besoin, et le capital européen est craintif, il n'aime pas les entreprises lointaines—Si l'éphémère empire du Mexique a trouvé des capitaux en France, elle les a complètement dégoûtés, et je suis convaincu qu'une institution de crédit trouverait difficilement de l'argent en Europe—Et d'ailleurs, le Crédit foncier, tel que je vais l'exposer peut se créer ici, avec les propres ressources du pays—Ces ressources sont restées jusqu'à ce jour inexploitées et elles sont tellement considérables que vouloir les chiffrer ne serait pas possible—Toutes les institutions de crédit sont fondées sur un principe bien simple—Des capitalistes s'associent et prêtent moyennant une assurance qui en banque s'appelle escompte de l'argent à ceux qui en ont besoin,—Les Crédits fonciers sont fondés sur le même principe—Un prêteur et un emprunteur—Ce dernier paie le loyer de l'argent que le premier lui a donné—Les actions du Crédit foncier de France, émises à 500 francs ou 100 piastres, valent 1500 francs ou 300 piastres en or—Tels sont en quelques mots les résultats sur lesquels il faut baser toutes les opérations du crédit—Il est cependant un pas immense à été fait en Amérique et le problème a été résolu entièrement par les Compagnies d'assurances mutuelles qui toutes fonctionnent sans porteurs d'actions—Ce sont les assurés eux-mêmes qui sont les assureurs—Ces associations ont donné un essor immense aux assurances qui sont entrées dans les mœurs et les habitudes de ce pays, tandis qu'en Europe elles sont ignorées et incomprises du plus grand nombre—Toutes ces mutualités ont si bien fonctionné, qu'elles n'ont pas laissé de quoi glaner derrière elles, aux compagnies d'assurances par actions—L'expérience est là, affirmant mon dire—C'est en m'appuyant sur une base qui a donné des résultats si manifestes, si évidents que je propose la fondation d'un Crédit foncier mutuel—De même que les assurés sont assureurs, les propriétaires d'immeubles seront eux-mêmes leurs prêteurs—Supposez mille propriétaires urbains et ruraux, quand je dis mille, je pourrai dire cent mille, s'associant et mettant sous une même loi leurs immeubles sur lesquels ils frappent une monnaie qu'ils offrent au public, dont ils se servent eux mêmes, qui aura un cours comme le greenback, comme le billet de banque—Que vaudra pour le public, pour la masse une monnaie semblable? quel sera son titre? quel sera sa garantie? je n'hésite pas à dire qu'une semblable monnaie sera meilleure que toutes celles existantes, et je vais le prouver—Sur quoi repose le greenback? sur un vote du Congrès—Le vote qui a créé le greenback peut le détruire—Que demain le gouvernement américain brûle le livre de sa dette, les porteurs de greenbacks auront un chiffon de papier entre les mains — Qu'est-ce qu'un billet de banque? rien, si la banque qui l'a émis ne peut en payer le montant en espèces au porteur. L'industrie la monnaie créée par les propriétaires associés sera immuable comme le sol qu'elle représentera. Le porteur de cette monnaie aura toujours entre les mains le titre et la garantie de sa monnaie, la terre qui est le plus solide des gages. Une révolution peut emporter le greenback, une faillite peut anéantir un billet de banque. Rien ne peut détruire la valeur des billets de banque territorial, créé par les propriétaires associés, ni révolution ni faillite. Ce billet de banque territorial est une valeur qui ira toujours s'améliorant, parce que le nombre des propriétaires associés ira toujours en s'augmentant. Plus une compagnie d'assurance a de clients, meilleure est sa situation, l'assurance étant basée sur la divisibilité des risques. Plus il y aura de propriétaires associés, plus le billet de banque créé par eux aura de garantie, et une garantie indiscutable, parce que cette monnaie ou billet de banque territorial ne représentera jamais que la moitié de la valeur des propriétés. En aucun cas et pour aucune raison la propriété rurale ou urbaine ne peut tomber de moitié dans les Etats-Unis après la révolution qui vient de s'y accomplir. La propriété, au contraire, ne pourra qu'acquérir une plus value qui ira s'augmentant avec le temps, avec l'accroissement de la population, avec le développement de l'émigration européenne vers ces contrées fertiles, où il est si facile à l'homme laborieux d'acquérir la terre qui est le partage d'un petit nombre en Europe.

Ainsi, au lieu des capitalistes qui prêtent aux emprunteurs; des propriétaires qui se prêtent entre eux. Au lieu d'obligations ou de billets hypothécaires qu'il faut négocier soit en Europe, soit en banque, les propriétaires créent eux-mêmes leur monnaie, soit un billet de banque territorial qui circulera sur le marché parce qu'il est la représentation du meilleur gage que l'homme puisse posséder. Chaque propriétaire paiera le loyer de la somme qu'il aura empruntée; ce loyer comprendra non seulement l'intérêt, mais encore l'amortissement de la dette créée en sa faveur. Au fur et à mesure de cet amortissement, un certain nombre de billets de banque territoriaux disparaîtra de la circulation, et sera complètement éteint. Ici je rentre dans les systèmes fonctionnant d'une manière si prospère en Europe, où les obligations foncières s'éteignent tous les ans par la somme des intérêts accumulés. L'obligation foncière en Europe donne au porteur 3, 4 ou 5 0/0 par an. Le billet de banque territorial ici, devra offrir au public les mêmes avantages; l'obligation foncière s'éteint chaque année, le billet de banque territorial subira le même sort; le propriétaire emprunteur payant l'intérêt et l'amortissement de sa dette. Là où je diffère des errements de l'Europe, c'est que je crée une monnaie qui circule, qui pourvoit aux besoins journaliers; au lieu de créer une valeur qui se négocie en bourse comme les obligations foncières européennes qui jamais ne se négocient au pair, ce qui est une perte pour l'emprunteur.

Plus la monnaie créée aura de garanties, plus elle trouvera de preneurs, aussi les biens hypothéqués devront-ils être estimés avec la plus scrupuleuse exactitude et la plus rigoureuse honnêteté. Quand il s'agit de l'intérêt de tous, les considérations de personnes sont des abus qu'il faut éviter, et c'est pour avoir prêté aux personnes plutôt qu'aux propriétés que les banques des planteurs et autres n'existent plus; c'est le grand écueil qu'il faut éviter, l'intérêt de tous est le seul rempart qu'il y ait contre de pareils abus.

Jamais le moment n'a été plus propice et plus favorable pour la création d'une pareille institution; il ne faut pas qu'elle soit bornée à la Louisiane, il faut qu'elle étende ses bienfaits partout, dans tous les Etats; c'est la divisibilité des prêts qui fera la force de l'institution qui devra être armée par sa charte de tous les privilèges possibles.

Si j'étais assez heureux pour me faire comprendre, j'aurais atteint mon but, et j'aurais la conscience du devoir accompli en venant après tant de calamités, parler de paix, de concorde et de travail qui seuls peuvent donner à notre pays la place qu'il occupe dans le monde avec tant d'éclat.

MONROSE.

FRANCE.

Paris, 13 février.

On peut donc croire aujourd'hui que le projet de loi de la presse, très-vraisemblablement allégé d'une solution de la question du timbre, sera voté par la Chambre, mais les efforts les plus violents n'en sont pas moins continués auprès du souverain pour empêcher en particulier la loi du droit de réunion et généralement toutes les conséquences logiques du 24 novembre et du 19 janvier. Parmi les plus zélés de ce parti, on signale un député que ses fonctions extra-législatives appellent parfois aux Tuileries, membre de la commission de la loi de la presse et auteur d'un amendement qui, pour avoir été tué par son auteur, ne l'en a pas moins rendu immortel. Cependant, une feuille qui se dit libérale avait pris cet honorable député pour avocat dans le procès qui lui a été fait récemment.

Jamais, je le répète, ces efforts n'ont été aussi répétés et aussi énergiques, mais aussi, je crois, jamais ils n'ont eu moins de chance de réussir. Les deux lois seront votées, bien que des influences réactionnaires ralliées à cette triste ligue n'épargnent rien pour persuader à l'Empereur qu'il y a tout péril pour lui à ajourner les élections générales. On voudrait dans cette hypothèse ne laisser voter au Corps-Législatif que la loi de la presse et l'emprunt et convoquer les comices électoraux dans toute la France avant même que le budget soit discuté. On donne pour raison que la nouvelle loi de la presse n'aura pas eu le temps de produire les effets désastreux qu'on en redoute, que si, au contraire, on attend, il arrivera que la minorité, grâce aux deux nouvelles lois, reprendra les proportions d'une quasi majorité. On oublie toutefois, en donnant ces conseils, qu'il y a eu une sorte d'engagement synallagmatique entre le gouvernement et la majorité pour laisser le Corps-Législatif actuel arriver tel qu'il est au terme constitutionnel de son mandat, lorsque les députés ont voté la loi militaire.

J'avais raison de révoquer en doute tous les bruits de modifications ministérielles qu'on persiste à faire courir. On me donne comme positif qu'il n'est aucunement question d'une nouvelle démission de M. Rouher, assertion qui avait été remise en circulation. Loin de là, le ministre d'Etat, qui est éminemment un tempérament de lutte, ne serait pas éloigné de pousser personnellement au système de la responsabilité ministérielle.

Au dernier conseil des ministres ont été appelés quelques membres du conseil privé, entre autres le comte Walewski, qui ne cesse de réclamer l'application franche et loyale dans toute son étendue du système inauguré par le 24 novembre et le 19 janvier.

Les réfugiés polonais vont célébrer le 20 février avec une grande solennité le centenaire de la fondation de la confédération de Bar à laquelle présidait la célèbre Kosciusko et qui fit éclore en 1768 toutes ces idées libérales qui éclatèrent depuis dans le glorieux réveil de 89.

Le comte de Goltz a commencé à sortir. Sa première visite a été pour le comte Walewski et la comtesse Walewska.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Nouvelles de Washington.

Organisation du Sénat en Cour de justice.

Wade a prêté serment.

Sommation adressée au Président Johnson.

Réponse due le 13 mars.

Ajournement de la Cour jusque là.

L'affaire McCardle ajournée à lundi.

Novvelles d'Europe.

Discours de M. Disraeli à la Chambre des Communes.

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Londres, 6—Barth, Casey et Shaw ont été amenés, sans difficulté, à Newgate. On n'a pas fait mine de les dégager.

Londres, 6.—L'expédition d'Abyssinie a gagné Outolo, où le projet est de former une jonction avec Cassa, prince de Nigra.

Disraeli, après avoir esquissé sa politique, a dit:

"Ce serait une politique de paix, non d'isolement, mais de généreuse sympathie et d'égard pour nos propres intérêts et ceux des autres nations. Une telle politique ne nuirait jamais à la dignité ou à l'influence de l'Angleterre, basée comme elle serait sur l'estime et le respect. La politique du nouveau gouvernement serait libérale. (Applaudissements et rires)

"Il regrette de maintenir la suspension du writ d'habeas corpus en Irlande, mais comme lord Derby a dit dans une occasion publique, une telle action était l'unique sauvegarde contre une confédération étrangère sans scrupule. Une telle suspension de privilège était incompatible avec le droit et il espère que les griefs de l'Irlande doivent être traités avec une bienveillance amicale pour ce pays.—Après quelques autres explications M. Disraeli reprend son siège au milieu des applaudissements.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 6. *Sénat*.—Une communication du Président, relative à l'intervention consulaire en Italie, est référée.

Information est demandée au secrétaire du Trésor sur ce qu'est devenue la somme de $800,000 dans les mains du col. Hallbery, quartier-maître en chef du département du Golfe, provenant de biens capturés et abandonnés.

A 1 heure, Chase entre et appelle le Sénat à l'ordre. Le journal d'hier est lu. Chase annonce alors qu'il s'agit de la motion pour ajourner le serment de Wade jusqu'après le serment des autres.

Dixon commence à parler. Drake l'appelle à l'ordre sous les règles de la procédure. Chase décide que les règles de la procédure ne peuvent s'appliquer qu'après l'organisation de la cour. Drake fait opposition. Mais Chase est soutenu par le vote suivant: Oui, MM. Anthony, Brickalew, Corbett, Davis, Dixon, Fessenden, Fowler, Frelinghuysen, Grimes, Henderson, Hendricks, Johnson, McCreery, Morrill (du Maine), Norton, Patterson (du Tennessee), Pomeroy, Ross, Saulsbury, Sherman, Sprague, Van Winckle, Wiley et Williams, 24.—Non, Cameron, Cottrell, Chandler, Cole, Conkling, Conness, Drake, Ferry, Harlan, Howard Morgan, Marshall (du Vermont), Morton, Nye, Steward, Sumner, Thayer, Zipton, Wilson et Yates, 20.

Des applaudissements éclatent, mais sont promptement réprimés. Le débat continue. Hendricks retirant son objection, Wade est admis à prêter serment et l'organisation de la cour est complète.

Howard dit qu'il faut faire avertir les commissaires de la Chambre. Chase dit: Avant de présenter cette question au Sénat le juge président pense qu'il est de son devoir de soumettre au Sénat les règles de la procédure.

Dans l'opinion du juge président, le Sénat est maintenant organisé comme un corps distinct du Sénat siégeant dans sa capacité législative. Il s'érige en cour de fonction distincte; les membres sont sous un différent serment et l'officier qui préside n'est pas le président temporaire mais le juge président de la Cour Suprême des Etats-Unis. Dans ces circonstances, le président admet que les règles adoptées par le Sénat dans sa capacité législative, ne sont pas des règles pour le gouvernement du Sénat siégeant pour juger une affaire d'*impeachment*, à moins qu'elles ne soient aussi adoptées par ce corps.

Dans ce jugement du Président, s'il est erroné, il désire qu'il soit corrigé par le jugement de la Cour. En conséquence, si cela lui est permis, il consultera la Chambre sur cette question: à savoir si les règles adoptées le 2 mars, seront considérées comme les règles pour procédure de ce corps.

Le Sénat ayant répondu oui, Chase dit: Ainsi, ces règles seront considérées comme celles de ce corps.

Les commissaires entrent alors et à leur instance, sur motion, une sommation est adressée au Président, sommation à laquelle il faudra qu'il soit répondu d'ici au 13 de mars, et jusque là, la Cour s'ajourne.

Wade alors reprend son siège et après une courte séance législative le Sénat se retire en séance exécutive et s'ajourne à lundi.

CHAMBRE.—Les commissaires de l'*Impeachment* pourront siéger à part pendant les séances, mander les personnes, requérir tous les papiers, et interroger les témoins sous serment.

L'affaire de l'élection du Tennessee est reprise. Alors le bill relevant Butler d'incapacité politique est adopté par 88 contre 23.

Un bill pour réhabiliter politiquement Young Brown est présenté.—Référé au comité des élections.

Washington, 6.—L'état de la dette accuse une diminution de la dette au comptant de $7,500,000. Encaisse du Trésor, $106,500,000. Circulation, $21,750,000.

Le Revenu a reçu aujourd'hui $500,000.

Le cabinet a eu une courte séance aujourd'hui. Tous les membres étaient présents moins le secrétaire de la guerre.

Vickers, élu sénateur du Maryland, était officier dans l'armée unioniste.

La Chambre aujourd'hui a passé un bill modifiant le serment cuirassé pour les personnes réhabilitées par le Congrès.

En conséquence de l'absence de Chase l'affaire McCardle a été renvoyée à lundi.

CONVENTION DE LA VIRGINIE.

Richmond, 6—La Convention frappe d'incapacité politique tous ceux qui ont prêté aide et assistance à la rébellion, après avoir prêté serment aux Etats-Unis, comme les représentants au Congrès, les électeurs présidentiels, les officiers au service des Etats-Unis, ou comme officiers exécutifs ou comme officiers judiciaires d'un Etat. Dans les exclus sont compris les maires, les aldermen, constables, coroners et nombre d'autres "petty officers".

Un amendement pour modifier le sens de ces mots; "aide et appui ou assistance," de manière à excepter les actes de bienveillance des parents pour leur fils dans la soi-disant armée Confédérée, le vote pour l'ordonnance de Sécession, a été battu et la clause adoptée par 49 contre 28.

A été adoptée une autre clause frappant d'exclusion électorale tous les officiers ci-devant rebelles au-dessus du rang de lieutenants dans l'armée et de maîtres d'équipage dans la marine.

Sur cette dernière clause, un conservateur a refusé de voter disant qu'il commettrait un parjure s'il votait. Une motion pour l'expulser pour mépris de cour a été déposée sur le bureau.

NOUVELLES DIVERSES.

Washington, 4—La goélette Mary Snee, avec un chargement de maïs, de la Nouvelle-Orléans pour New-York, est échouée à 6 milles au dessous du grand marais, sur la batture. Le second a péri avec trois hommes de l'équipage.

Annapolis, 6—Le troisième ballotage a eu pour résultat l'élection de George F. Vicker, du comté de Kent, à la place de Thomas rejeté.

Jackson, 6—Le procès de Merryman a pris toute la séance de la convention. D'après le règlement, les avocats ont 30 minutes.

Jackson, 6—Le procès de Merryman s'est terminé ce soir par son expulsion de la Convention. 38 contre 13.

MARCHÉS EUROPÉENS.

Londres, 6, au soir. — Fonds publics bien tenus.

Francfort, 6.—Bons 75.

Liverpool, 6, au soir.— Coton, irrégulier à la clôture; upl. 9 7/8; à arriver 9 5/8 à 9 1/4; Orléans 1/8. Vendu, aujourd'hui, 10,000 balles. Marché de Manchester, ferme. Céréales plus fermes.

MARCHÉS AMÉRICAINS.

New York, 6.—Coton, plat à l'ouverture, un peu en baisse, s'améliorant sous l'influence d'avis plus favorables de Liverpool. Vendu, aujourd'hui, 4000 balles. Mid. 24 1/2 à 25, Fermé à 25. Or 141 1/8.

New York, 6—Fonds publics faibles à la clôture. 5 20; 110 1/2. Argent calme et facile. Actions plus fortes pour l'Ouest, mais plus faibles pour l'Est. Balance au Trésor, $101,250,000.

Mobile, 6—Coton plat. Vendu aujourd'hui 100 balles à 23 1/2 et 24. Reçu 704. Exporté à l'étranger 10,919; cabotage 287, stock 54,633.

Louisville, 6—Vendu aujourd'hui 141 b. de tabac de 5 à 18 75. Farine, 8 55 pour la superfine. Saindoux 15 1/2. Coton 22 à 23, inactif.

Cincinnati, 6—Farine ferme. De famille de 11 à 11 25. Provisions sans changement. Beurre 45 à 50. Foin 14 à 15.

St-Louis, 6—Farine en baisse pour les qualités inférieures. Superfine 7 à 8. Porc 24 1/2. Bacon ferme. Côtés 13 1/2. Saindoux 15. Temps couvert et chaud.

Savannah, 6—Coton très calme. Peu d'offres et pas de demandes. Vendu 33 balles. Middling nominalement à 25. Reçu 1,460 balles.

NOUVELLES DU FLEUVE ET DES RIVIÈRES.

Louisville, 6—La rivière monte rapidement. 7 pieds 10 pouces d'eau dans le canal. Temps nuageux et chaud. Indication de pluie.

Vicksburg, 6—Descendant, le steamer Allen à 1 h. et le Lee à 6 h. P. M. Le fleuve baisse.

Passe de Sud-Ouest, 6, 6 h. P. M.—Forte brise de l'Est-Sud-Est. Pas d'arrivages.

(*Dépêches d'hier soir.*)

Londres, 6—Disraeli a été reçu par des applaudissements des deux côtés de la chambre. Il a dit que la reine l'avait chargé de former le cabinet et qu'il n'avait pu se refuser à cette gracieuse proposition.

La politique de Lord Derby sera suivie pour l'intérieur et celle de Lord Stanley pour l'extérieur.

Paris, 6—L'encaisse de la Banque de France a augmenté de 4 millions de francs.

Liverpool, 6, après midi—Coton irrégulier mais sensiblement changé; total attendu et en mer 230,000 balles, en y comprenant 115,000 balles de coton américain.

Fond du Lac, Wis., 6—L'Ecole Supérieure a brûlé hier soir. Perte $30,000.

Washington, 6.—Dudley Field a plaidé l'affaire McCardle, et pris pour thème la fausseté du préambule aux actes de Reconstruction. D'extrêmes mesures étaient aussi inutiles qu'inconstitutionnelles. Son discours a été fort apprécié.

Reverdy Johnson seul a prêté serment sur la bible qu'il a demandée. Les autres sénateurs ont simplement levé la main.

On rapporte que le Président a dit hier soir que Hancock ne sera pas rappelé.

Knoxville, 6—Dans une rixe à propos du Revenu sur le whisky dans le comté de Claiborne, trois hommes ont été tués.

Une compagnie est en route pour appuyer les officiers du Revenu.

New York, 6—Coton plat et fléchissant. Mid. 25. Or 141 1/2.

Montgomery, 6—Deux des hommes arrêtés dans cette ville, il y a dix jours pour vol et avoir tenté de faire sauter un coffre-fort dans une maison de banque, ont été jugés et trouvés coupables. L'instruction a montré qu'ils étaient de New-York et qu'une bande de ces coquins exerçaient leur industrie dans les Etats du Sud.

Les deux condamnés disent qu'ils s'appellent Mason et Franklin, mais l'un d'eux est connu à New-York comme Black Dan, voleur connu. Ils seront condamnés au pénitencier.

En réponse à une demande du maire pour la nomination d'un aldermen, le général Meade a répondu que le peuple serait bientôt appelé à faire son choix lui même et qu'il n'y a pas de nécessité à choisir un aldermen pour lui.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPERATURE—6 mars.

THERMOMETRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN, Encoignure Chartres et Bienville.

6 heures A. M. ....60 degrés
Midi ....66 "
3 heures P. M. ....69 "
6 heures P. M. ....68 "

CONVENTION DÉMOCRATIQUE D'ETAT. — Le comité nommé par la convention démocratique d'Etat de la Louisiane a présenté les résolutions suivantes qui ont été adoptées.

"Attendu que le peuple de la Louisiane est immédiatement menacé d'une politique entraînant sa dégradation et sa ruine, prostituant la destruction de ses intérêts matériels, voulant renverser toutes les sauvegardes constitutionnelles, visant à la subversion de toute institution sociale, *éducationnelle* et gouvernementale, et oblitérant tout vestige de civilisation américaine dans cet Etat, dans le but marqué de river la fortune et le maintien de la prospérité d'un parti discrédité, ambitieux et vindicatif, et

Attendu que c'est le devoir de tout citoyen de prêter son énergie et son influence à tout effort, et sa voix à toute protestation contre la consommation imminente d'un plan si audacieux, révolutionnaire et si pernicieux, dont les conséquences ont été la ruine, la misère et la faim, et la propagation d'animosités amères, et dont le résultat sera le despotisme qui abaisse ou l'anarchie licencieuse, honteuse pour le pays qui la tolère, et ruineuse pour le peuple qui l'endure; c'est pourquoi il est

Résolu que nous invitons tous les citoyens conservateurs, sans avoir aucun égard pour aucune différence ou affection politique passée, à se joindre au parti national démocratique dans l'Etat et dans tout le Sud, et que nous approuvons cordialement les vues promulguées dans l'adresse du comité central démocratique d'Etat.

Résolu que nous recommandons à tous les citoyens conservateurs la nécessité de s'organiser immédiatement dans toutes les paroisses de l'Etat et dans tous les wards de la ville, préalablement aux luttes électorales où ils seront appelés à prendre part.

Résolu que nous nous unissons au parti national démocratique dans toute politique qui pourra être adoptée pour préserver l'intégrité menacée des départements exécutif et judiciaire du gouvernement, et pour combattre les projets d'un parti tyrannique qui veut incessamment renverser la Constitution et convertir nos institutions républicaines et démocratiques en un despotisme centralisé élevé sur les ruines de la liberté publique, des droits personnels et de la souveraineté des Etats.

Résolu que nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer notre gratitude au parti Démocrate du Nord pour son noble et sa défense sérieuse et patriotique des libertés constitutionnelles et personnelles, que bien que sous l'influence fatale des lois de reconstruction, nous apercevions la décadence du commerce, la ruine de l'industrie agricole et la paralysie de l'esprit d'entreprise, et bien que dans le succès de la politique de reconstruction du parti dominant nous ne puissions voir que confirmation de ces tristes résultats et la chute prochaine de la civilisation caucasienne dans la barbarie africaine, cependant nous déclarons avec espoir à nos amis et frères démocrates du Nord que l'esprit du peuple de cet Etat a été ravivé par leurs récents triomphes, et que sur ces succès nous basons une inébranlable confiance dans la sagesse et le patriotisme du peuple américain et dans sa ferme détermination à préparer les garanties d'une union constitutionnelle et les sauvegardes de la liberté publique.

Résolu que la Démocratie de la Louisiane se rappelant le passé seulement pour apprécier l'inestimable valeur d'un gouvernement basé sur la loi constitutionnelle, désire ardemment et sincèrement la restauration de la suprématie civile comme la meilleure garantie pour la préservation de l'Union et la promotion de la prospérité et des affaires de notre peuple.

Résolu que nous reconnaissons la loi basée sur la Constitution comme notre unique souverain et qu'à elle, à elle seule les hommes libres peuvent prêter obéissance empressée.

Résolu que dans la déclaration des sentiments ci-dessus exprimés nous désavouons expressément tout motif ou sentiment blessant envers le brave soldat et patriote, le major-général Hancock, commandant du 5e district militaire, ou pour son administration comme chef civil et militaire, car en lui nous reconnaissons un homme qui possède à tout le fois et à un éminent degré le caractère d'un gentleman, d'un soldat et d'un homme d'Etat.

Sur motion et après quelques remarques par l'ex gouverneur Wickliffe, la Convention procède à la formation d'un ticket électoral d'Etat.

Au premier ballotage, l'ex gouverneur reçoit 108 votes et est déclaré élu au second ballotage, MM Josiah Garrett, d'Ouachita, et James P. Fréret, d'Orléans, reçoivent l'un 96 et l'autre 92 et sont déclarés élus.

Les électeurs additionnels qui suivent ont été élus à l'unanimité:

1 dist. congrès. —A. Sambola,
2 " " —M. B. Brady,
3 " " —A. S. Herron,
4 " " —A. de Blanc,
5 " " —N. D. Coleman.
Suppléants, 1 dist. cong—F. P. Sherburne,
2 " " —Geo. W. Race,
3 " " —J. H. Kennard,
4 " " —E. N. Cullen,
W. J. Blackman,
5 " " —J. H. Brigham.

L'ex-gouverneur Wickliffe et le col. Coleman, invités à faire connaître leurs opinions sur la question de nommer un ticket pour les officiers d'Etat, disent qu'il serait peut-être aussi bon de ne faire aucunes nominations de ce genre.

SÉANCE DU SOIR. — La question de nommer un ticket d'Etat revient sous la résolution présentée par M Bozonier, donnant au comité central exécutif le pouvoir de convoquer une convention pour faire des nominations d'Etat s'il le juge convenable.

M. W. R. Mills soutient la résolution bien que, pour le moment, il soit opposé à toute nomination.

MM. McEnery, Race et Eustis parlent contre et MM, Mure et Blackbman pour.

La résolution de M. Bozonier est adoptée, et, après un vote de remerciement au président et aux officiers de la convention et au comité central, la convention s'ajourne *sine die*.

CONVENTION DE RECONSTRUCTION.—Soixante-neuvième séance.

M. Reagan, d'Est-Bâton Rouge, présente une résolution approuvant la mise en accusation du président Johnson.

M. Blackburn, de Claiborne, voudrait simplement endosser la majorité légale du Congrès dans ses efforts pour protéger le gouvernement contre les traîtres.

Toute l'affaire est déposée.

On revient sur la question d'ajournement. M. Blackburn demande que les membres qui ont refusé de voter la constitution dans son ensemble aient la permission de s'en retourner chez eux, quand ils le voudront.

L'amendement est jugé par le président, M. Jones, comme contraire à l'ordre.

Cromwell propose une résolution portant que comme la présence de Jeff. Davis, l'archi traître, etc., est nuisible à la paix et à l'ordre, il lui est notifié de quitter cet Etat dans les 24 heures. (Rires et demande d'une seconde lecture.)

La résolution est lue une seconde fois.

M. Blackburn, de Claiborne, est indigné de ce qu'un homme de couleur ait pu introduire une pareille résolution. Il est barbare, pour dire le moins, d'ordonner à Jeff. Davis qui, dans un an, est un prisonnier enchaîné, de sortir de l'Etat.

M. Blackburn dit qu'il regarde Jefferson Davis personnellement comme un homme honnête et candide, mais politiquement comme un traître. Il demande que la résolution soit renvoyée au délégué qui l'a faite.

Cette motion est adoptée par 56 contre 5. Ces cinq sont Wm Crawford, McLeran et Waples blancs; Cromwell et Murray, couleur.

MM. Crawford et McLeran ont voté contre parce que, disent-ils, ils n'ont pas pensé que ce renvoi de la proposition au délégué fut une manière convenable d'en disposer et parceque, dans leur opinion, elle n'eût jamais dû être reçue.

NOMINATION—Par ordre du général Hancock, en date du 5 mars, M. Louis Fraser, a été nommé juge de paix pour le second ward de la paroisse Concordia, Lne., à la place de M. Louis Fraser.

L'AFFAIRE DE FAUX—L'interrogatoire d'Alfred Bourges, accusé de faux à l'hôtel de ville, a été conclu jeudi soir, et le prévenu a été mis sous une caution de $2500. Les témoignages ont été exactement semblables à ceux qui ont été publiés à propos du jeune Cunningham, en y comprenant la déclaration de ce jeune homme.

NOMINATION.—M. Eugène Staes a été nommé secrétaire du Bureau des Assistants-Aldermen à la place de M. Bourges.

PREMIERE COUR DE DISTRICT.— Le Grand-Jury a lancé un bill d'accusation contre Arthur Granger, Joe Granger et Mme Granger, accusés de vol par Mme Françoise Clay. Cette affaire est celle dans laquelle on a prétendu que le recorder Gastinel avait outrepassé les limites de sa juridiction.

—L'empereur Napoléon vient, dit-on, d'envoyer à Rome plusieurs centaines de fusils Chassepot, des caisses de boulets, de mitraille, &c, pour servir de modèle aux fabricants qui doivent transformer l'artillerie papale.

BULLETIN FINANCIER.

Vendredi soir, 6 mars.

Aujourd'hui—clôture de la semaine commerciale—le marché monétaire a été calme, les capitalistes n'ayant voulu accepter que d'excellents billets; ceux-ci, se placent aisément à 1 à 1 1/4 par mois. C'est le taux des billets hypothécaires dont quelques uns ont été négociés à 12 pour cent par an.—Les banques prêtent facilement sur de bonnes garanties.

L'or a ouvert à 141 3/4 à 142 contre 141 5/8 hier, et a clos aux taux d'ouverture. On a vendu $5,000. $10,000, $10,000, $30,000 et $30,000 à 141 7/8: $3,000, $4,000, $5,000 et $5,000 à 142, $4,000 à 142 1/8.—Il ne s'est rien fait d'important dans l'argent. Les demi piastres américaines sont cotées à 136 à 136 1/2; les piastres mexicaines à 143 1/2 à 144 en monnaie courante et 1 3/4 de prime en or.

Les vendeurs de change étranger ont obtenu un nouvel avantage. Les transactions montrent une hausse de 1/4 pour cent. Les ventes de sterling embrassent: £2,000 à 152, £4,000 à 152 3/8, £2,000 à 152 1/2, £2,500 à 152 5/8, £1,000 et £3,500 No 1 à 152 3/4, $4,000 à 153 à 153 1/2, £3,000 à 153 1/4, £1,000 de banque à 153 1/2 et £7,000 à 153 7/8.

Dans le change sur France, 40,000, 40,000 et 50,000 francs en commercial No 1 à 3 72 1/2, 39,000, 40,000 et 50,000 à 3.71 1/4. Le Sterling peut être coté à 152 1/2 à 153 1/4 le No 1, commercial et clear, 153 1/2 le change de premier ordre et 153 3/4 à 154 1/2 le change de banque; le change sur France, à 3.73 3/4 à 3 71 1/4 le commercial No 1 et 3.65 à 3.63 1/4 le change de banque.

Dans le change américain, l'avantage est encore resté aux vendeurs, mais les banques ont continué à tirer sur New-York à 1/2 d'escompte, taux auquel la demande n'a été que limitée sur les comptoirs. Les ventes de change commercial sont: $13,000, $15,000, $5,000 et $50,000 sur New-York, à vue, à 9/16 d'escompte, ce qui est une hausse; $10,000, $12,000, $15,000, $25,000, $25,000, $35,000, $10,000 et $50,000 à 5/8; $85,000 (15,000 et 70,000) à 11/12.

Il s'est vendu 50 actions de la banque des Citoyens à $140, 50 à $141.50, 50 du chemin de fer de Carrollton en deux lots égaux à $92.50 et 15 à 93, ce qui est une hausse. Hier soir, au Board, 250 (25, 25, 50 et 150) actions de la banque de la Nouvelle-Orléans à $28.25—Nous cotons maintenant les actions de la banque de la Louisiane à $6 à —; celles de la banque de l'Etat de la Louisiane à $27 à $27 50; celles de la banque des Mechanics and Traders à $49 50 à $50; celles de la banque du Canal à $50 50 à $51; celles de la banque de l'Union à $36 à $37; celles de la banque des Citoyens à $141 à 141 50; celles de la banque de la Nouvelle Orléans à $29 à 30; celles de la banque du Sud (pas d'offre); celles de la banque des Marchands à $24 à —; celles de la banque du Crescent City à $23 à 24; celles de la banque d'Amérique à $127 à $127 25; celles de la banque City National à $77 à 77 50; celles de la banque Louisiana National à $90 à —; celles de la compagnie d'assurance de l'Union à $68 à $70, celles de la compagnie d'assurance Hope à $51 à $53, celles de la compagnie d'assurance Germania à $38 à $40; les "Sixes" de l'Etat de la Louisiane à 48; les bons consolidés de la ville à $79 à $80; les bons de chemin de fer de la ville à $66 à 67, les bons du chemin de fer de Jackson, 1ère hypothèque à $86; les bons du chemin de fer des Opelousas 1ère hypothèque; à $50 à 51 1/2, les actions du chemin de fer de Carrollton à $94 à 95; celles du chemin de fer des Opelousas à $3 25 à 3 3/4; celles du chemin de fer de Jackson à $4 37 1/2 à 4 75; celles de la Presse à coton de la Levée à $54 à $55, celles de la compagnie de chemins de fer de la ville à $185 à 186; celles du chemin de fer de la ville St-Charles à $65, celles du chemin de fer Crescent City à $100 50 à 105, celles de la compagnie du Gaz à $147 à $148, celles de la compagnie des Water-Works, à $56 à 57.

Il ne s'est pas vendu de bons de la ville. 30 bons du chemin de fer de Jackson, première hypothèque ont changé de mains, dans les quelques jours qui viennent de s'écouler, à 86.

Une nouvelle baisse s'est déclarée dans les billets de la ville. A la suite d'une panique, les prix se sont raffermis, et il y a plus de confiance. Nous avons remarqué, parmi les ventes de petits billets, $2000, $5000, $5000, à 15 d'escompte, et quelques autres lots à 16. On peut dire que le marché a fermé à 15 à 16.

Hier soir, au Board, $6000 se sont vendues en quatre lots à 11—Il ne s'est pas vendu de gros billets, qui peuvent être cotés nominaux à 16 à 17.—Le Bureau des courtiers a exprimé sa confiance dans la valeur intrinsèque des billets de ville et le Comité de finance et le Conseil de ville sont convoqués pour prendre des mesures qui rétabliront la confiance publique.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE, Vendredi soir, 6 mars 1868.

COTON. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 2000 balles prises à une baisse en moyenne de 1 ct. Nous cotons actuellement ordinary à 19 à 20, good ordinary 21 à 21 1/4, low middling 22 à 22 1/4, middling à 23 à 23 1/4 et le strictement middling à — à 24. A cause de la teneur décourageante des nouvelles de Liverpool et de New York, et de l'appréhension qu'aucun de ces deux marchés ne se soutienne, les acheteurs se sont retirés pour attendre de plus amples développements, en ce qui concerne la baisse mentionnée. Quelques transactions exceptionnelles, qui ont eu lieu au début de la séance, ont été faites aux prix d'hier, mais ensuite la baisse s'est produite. D'un autre côté, nous avons appris que des télégrammes d'un caractère plus encourageant reçus par le câble n'ont exercé aucune influence sensible sur les choses.

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1er sept. 1867, balles		15256
Reçu aujourd'hui	5314	
" précédemment	531297	536611
		551867
Expédié aujourd'hui	2162	
" précédemment	437924	440086
Stock en mains		111781

SUCRE ET MELASSE—Il est arrivé ce matin 90 boucauts de sucre et 155 barils de mélasse. Le marché au sucre est calme, tandis que la demande de mélasse est bonne, les prix sont à peu près les mêmes que précédemment. Les envois qui nous arrivent s'écoulent lentement, attendu leur arrivée. Nous cotons: commun 12 1/4 à 13 c la livre, fair 13 3/4 à 13 1/2 c, good fair 14 à 14 3/8, fully fair 14 1/4, prime 14 1/4 à 15 cents, choix 15 1/4 c, jaune clarifié 16 à 16 1/4 c, blanc 16 1/4 c. Melasse 80 à 85 c le gallon de prime à choix Louisiane recuite et 65 c pour la mélasse de Cube, recuite sur plantation ici.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Les steamers Southerner, de Louisville et le Bismark de St Louis sont arrivés ici depuis notre revue d'hier.

FARINE—La double extra et les grades au dessous n'existent qu'en faibles approvisionnements et sont en demande, la double extra pour l'exportation et la superfine et la fine pour le commerce le sont aussi, mais la triple extra et l'extra de choix, lesquels sont assez rares sont calmes. Les ventes principales, aujourd'hui, ont embrassé 2204 barils, dont 200 de superfine et 100 d'extra de choix à des conditions privées, 224 de superfine à $10 et 200 de double extra à $10 50 le baril, 40 de farine pour ce qu'elle vaut à —, 41 et 100 de fine à $8, 100 et 100 de superfine à $10, 100 et 140 do à $10 25, 100 et 150 de double extra à $10 25, 100 do de farine pour ce qu'elle vaut à $12, 300 de triple extra à $12 50 et 100 de de choix à $13 50 le baril.

Les prix de la superfine ont un peu flotté durant la semaine, courant de $10 à $10 50 le baril, autrement, il ne s'est opéré aucun autre changement.

MAÏS—L'approvisionnement de l'article au débarcadère est d'une force modérée, car il n'en est arrivé que bien peu depuis hier. Les détenteurs ont été plus fermes dans leurs vues aujourd'hui, Ils demandent de la marchandise des prix plus élevés, et en effet, ils ont réussi à obtenir une hausse de 2 1/2 c le boisseau, mais les acheteurs n'opèrent qu'avec mesure. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 6600 sacs dont 2000 de blanc, en lots et 2500 à 97 1/2 c le boisseau et 2100 à des conditions privées.

AVOINE—Le marché continue à être calme, mais ferme. Ventes de 300 sacs à 78 c le boisseau. Le mouvement a été faible durant la semaine et les prix ont flotté de 76 à 80 c le boisseau de prime.

SON—Le son se vend par placements à $1 70 à $1 75 les cent livres. L'article n'a subi aucun changement durant la semaine. 100 sacs vendus aujourd'hui à $1 70 les cent livres.

FOIN—Continue à être calme. Le prime de l'Ouest se vend par placements à $18 à $19 le tonneau, taux qui a prévalu durant la semaine.

PORC—Le marché a été presque dépourvu de porc durant la semaine, mais, aujourd'hui les approvisionnements de l'article ayant été plus ronds et d'autres renforts en étant attendus, les prix en sont devenus plus faciles pour les acheteurs. Ventes, aujourd'hui de 50, 50 barils de mess, au débarcadère et de 100 do en magasin à $26 75 le baril. Une offre de $26 50 faite pour un lot de 100 barils de mess au débarcadère a été repoussée. Le mess se vend en détail à $27, et $27 25, prime mess à $21 50 à $25 le baril. Jusqu'à ce jour en gros à $27 le baril.

BACON—L'article a été rare durant la semaine, mais les approvisionnements de l'article ont été plus ronds aujourd'hui, ce qui en a fait fléchir les prix de 1/2 c. Les épaules se vendent en lots pour placements à 12 1/2 c la livre, les côtés dépossés à 13 1/4 c. Pris en magasin 1/4 à 1/2 c de plus. Les côtés clear ribbed se vendent en détail à 16 1/4 cts, jambons passés au sucre, non couverts 17 1/2 c, couverts 18 1/2 c la livre.

SAINDOUX—Le marché est actuellement calme aux prix antérieurs les moins élevés—prime en tierçons 16 1/2 c, en barillet 17 c la livre.

VIANDE VERTE—Rare. Les épaules se sont vendues à 11 c et se détaillent à 12 c la livre.

COMESTIBLES—Les pommes de terre se vendent au débarcadère $1 25 à $4 50 le bar. les oignons commandent $16 à $18, les choux se vendent $— à $—, le cent et la choucroute $16 à $18 le baril; les pommes valent $6 à $7 50 le baril.

VOLAILLE—Les poules se vendent au débarcadère $6 — à $6 50 la douzaine, les oies à — et les dindes $27 à $30 la douzaine.

ŒUFS—Les œufs en caisses se vendent 18 à 22 cts la douzaine et en barils $17 à $20.

HARICOTS—Demande limitée. L'article est tenu à $16 à $18 le baril pour ceux de l'Ouest et ceux du Nord à $19.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 7 mars 1868.

Arrivé dans la semaine—1627 bœufs du Texas, 8 bœufs de l'Ouest, 1222 veaux et veaux d'un an, 3,7 cochons, 479 moutons et 74 vaches à lait.

Vendu—1891 bœufs du Texas. 30 bœufs de l'Ouest, 755 veaux et veaux d'un an, 230 cochons, 479 moutons et 43 vaches à lait.

A vendre — 832 bœufs du Texas, — bœufs de l'Ouest, 617 veaux et veaux d'un an, 142 cochons, — moutons et 55 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, 1ère qualité par liv. net,	— 8 à — 12
do de 2me qualité, do	— 8 à — 9
Bœufs du Texas, 1re qualité par tête	45 — à 60 —
do do 2me qualité, par tête	25 — à 35 —
do do 3me qualité par tête	15 — à 25 —
Cochons par liv., gr.	— 9 à — 10
Moutons 1ère qualité par tête	4 00 à 5 00
do 2me do do	2 50 à 3 50
do 3me do do	1 50 à 2 00
Vaches du Texas, avec veaux, par tête	
Vaches à lait, de choix, par tête	80 — à 125 00
Vaches à lait, de 2e qualité, par tête	50 — à 80 00
Veaux d'un an, par tête	10 00 à 12 00
Veaux de lait par tête	5 — à 14 00
Chèvres par tête	1 50 à 4 00

SERVICE FUNÈBRE.

Il sera célébré, lundi le 9 mars 1868, à 7 heures et demie du matin, à l'église St-Augustin, un service funèbre pour le repos de l'âme de feu PASCAL ESTEBENET. Ses amis et connaissances sont priés d'y assister.

De la part de ses frères.

Remerciements.

Mme CHARLOTTE LEVY s'empresse de remercier la compagnie des pompiers No 13 de leur empressement à éteindre le feu d'hier soir, rue du Canal No 108.

Elle témoigne aussi toute sa gratitude à MM. Youenes et McIntosh, dont la bienveillante intervention et le courageux sang-froid ont prévenu un désastre.

Nouvelle-Orléans, 6 mars 1868. 7 mars—1f

Salle de la Société Mutuelle de Bienfaisance du Pélican.

Nlle-Orléans, 6 mars 1868.

A Messieurs les rédacteurs de l'Abeille,

La Société Mutuelle de Bienfaisance du Pélican après avoir rendu au Père TURGIS les devoirs dus à sa mémoire, s'est réunie dans leur salle à l'effet d'exprimer en quelques mots les sentiments des membres qui composent la Société, [illegible]. Après quelques paroles qui résument l'existence du bon prêtre et du soldat, les résolutions suivantes ont été adoptées:

1o—Que pendant trente jours ils porteront le deuil;

2o—Que cette résolution sera présentée à notre Seigneur l'Archevêque Odin, qui résume en lui toutes les vertus de l'âme que nous avons perdu;

3o—Ces résolutions seront envoyées au Père B. Reculion qui a su, avec cette bonté d'âme, de talent et de vertu qui le caractérise, résumer la carrière du Père que nous pleurons.

JULES LAMBERT, chairman,
A. A. CANON,
EDGAR DELERY.

7mars—2f

Salle de l'Association de Bienfaisance Mutuelle du Pélican.

Nouvelle-Orléans, 7 mars 1868.

LES officiers et membres de cette Association sont requis d'assister à la réunion mensuelle et régulière qui aura lieu lundi, 9 du courant, à leur salle, 203 rue du Bayou, à 7 1/2 précises du soir, pour affaires de la plus haute importance.

La plus grande ponctualité est requise.

Par ordre du Président GEO. FORSTALL.

7 mars—1 A. L. TISSOT Secrétaire.

Ad universi terrarum orbis Summi Architecti gloriam.

La Resp. ☐ PERSÉVÉRANCE No. 2, travaillant le Rite Anc. et Acc. Ecos. sous la juridiction du "Sup. Cons." des 33e pour l'Etat souverain et indépendant de la Louisiane, procédera ce soir, à SEPT HEURES précises, à l'Init. de plusieurs Prof. au 1er degré. Tous les membres des Loges placées sous cette juridiction et tous les Maç. de cet Or. sont invités à assister à cette cérémonie. Les membres de l'Atel. sont priés d'être ponctuels.

Par ordre du Vén. M. LS. LODS 33e., Secrétaire.

7 mars—1.

Dissolution.

D'UN commun accord la société connue sous le nom de Voisin & Drouet, est dissoute à partir du 7 courant.

EDOUARD DROUET liquidera les affaires de la maison.

A. D. VOISIN, EDW. DROUET.

Edouard Drouet continuera les affaires de commission à son propre compte. EDW. DROUET. 7mars—1f

AVIS.

MADAME Joséphine Maillot, ayant quitté le domicile conjugal, je préviens le public qu'à partir de cette date, je ne suis plus responsable d'aucune dette qu'elle pourra contracter.

Nlle-Orléans, 6 mars 1868.

7mars—2f PIERRE MONVOISIN.

Forge à Vendre.

A vendre, à l'amiable, une FORGE et ses accessoires. Ladite forge ayant une bonne clientèle. S'adresser rue Ste Anne No 374, entre Prieur et Johnson. 7 mars—3f

Belle Grocerie à vendre. Occasion rare.

GROCERIES. Cette Grocerie est située dans l'un des meilleurs quartiers de cette ville pour ce genre de commerce. Le propriétaire n'ayant pas le temps de s'en occuper, l'offre en vente à des conditions très avantageuses. Une propriété foncière pourrait être prise en échange, en s'arrangeant pour la différence du prix, ou un long crédit donné pour le tout. S'adresser à la Grocerie vis-à-vis de la Halle Tremé, son commerce a toujours été très étendu.

Le magasin étant spacieux, peut admettre en même temps une grocerie et un café, et un bail convenable sera garanti à l'acheteur.

S'adresser, 100 rue d'Orléans. 7 mars—6f

A vendre.

GROCERIES. La nouvelle grocerie située au coin des rues Ste-Anne et Miro, ayant une bonne clientèle. Se vendra bon marché avec le transfert d'un long bail de la propriété. S'adresser à

7 fév—6f au coin des rues Ste-Anne et Miro.

Salle de la Société de Bienfaisance Crescent et Star des Jeunes Gens.

Nlle-Orléans, 6 mars 1868.

LES officiers, les membres actifs et honoraires de cette Société sont requis d'assister à l'assemblée mensuelle qui aura lieu DIMANCHE PROCHAIN, 8 du courant, à MIDI. L'exactitude est requise car des affaires importantes seront soumises à la Société.

WM E. FITZGERALD, Président

GEORGE EMILE STORE Secrétaire 6 mars—2f PP

Avis aux Négociants.

LE Dr. DAILEY, agent spécial du Département des Postes, et M. TALIAFERRO, Maître de Poste, ont l'obligeance de nous autoriser à avertir, à notre bureau, [illegible] jusqu'à QUATRE heures de l'après-midi, [illegible] jusqu'à TROIS heures de l'après-midi.

T. S. WILLIAMS,

Surintendant général du grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord. 8 mars—3f

RAMIE—RAMIE.

M. A. FERY m'ayant nommé agent pour la vente de RACINES DE RAMIE récoltées sur son habitation dans la paroisse St-Jacques, j'en offre au public aux prix du marché.

S'adresser à MM. BOULIGNY & ESCLAPON, Négociants-commissionnaires, rue Baronne, No 43.

D. M. ENSWORTH,

Marchand de graines de jardinage, de Landreth, en gros, Rue Gravier, No 113.

6 mars—1 m Nlle-Orléans.

Demande de couturière.

UNE famille européenne, demeurant sur le chemin de fer de Jackson, à 10 heures de la Nouvelle-Orléans, désire une femme ou une jeune fille qui sache tailler et puisse se servir de la machine à coudre. On exige qu'elle ait des goûts simples et un bon caractère. Elle devra aider les enfants. Elle sera bien logée et recevra un salaire raisonnable. La famille parle le français, l'anglais et l'allemand. S'adresser de 10 heures à midi, à M. Auguste Koenig, rue du Canal, No 125. 6 mars—3f

Camisole emprantée.

LA personne qui a prêté, le 4 mars, une camisole à l'ingénieur de la pompe No 10, est priée de venir la reprendre au dépôt de la pompe, rue Dumaine, entre Remparts et St-Claude. 6mars—

Banque de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 4 mars 1868.

DANS le but de préparer une liste des actionnaires qui devront voter, samedi prochain, sur la réduction du capital de cette banque, aucun transfert d'actions ne pourra se faire du 5 au 8 courant.

N. AUGUSTIN,

5mars—4f caissier.

En débarquement du navire Guipuzcoano, de Bordeaux.

30 Demi barils Olives Verdales, très fraîches,
10 do do Capres fines,
5 do do Cornichons à l'estragon,
2 barils vin "Alicante" 1860

A vendre par J. PLAISENT, No 8 rue St-Louis.

5 mars—6f

En magasin.

25 Barriques vin "Bandol" corsé, pour familles,
75 do Vieux St Georges, pour familles,
25 do vin vieux, Côtes de Fronsac, pour familles, 1re qualité,
10 caisses vieille eau-de-vie "Cognac", Godard Frères,
50 vin Oporto, "Gull's Frères", Barcelonne,
25 Sherry extra
20 barils Vinaigre de vin blanc

Muscat de Frontignan, Grenache, Vin blanc, etc, etc

J. PLAISENT, No 8 rue St Louis.

5 mars—6f

Mr. J. GALINIER

A transféré son magasin

Au No. 101, rue Royale,

ENTRE ST-LOUIS ET CONTI.

Grand déballage de marchandises de printemps et d'été.

Toutes les NOUVEAUTÉS FRANÇAISES en ARTICLES DE MODES seront offertes aux acheteurs.

Prix très avantageux pour le comptant.

5 mars—1m

EXPOSITION UNIVERSELLE. PLANTES A FLEURS, ROSIERS, BULBES ET ARBRES FRUITIERS, VIGNES, &c.

95......Rue de Chartres......95

M. A. ROSNY a l'honneur d'annoncer à Messieurs les amateurs qu'il vient d'arriver tout récemment de France avec une grande et riche collection de plantes de toute espèce choisie avec soin, autant par l'élégance de la forme que par la richesse des variétés. Le tout à des prix modérés. Des catalogues seront distribués aux personnes qui l'honoreront de leur visite. 5mars—8

AVIS.

LE beau navire français GUIPUZCUANO, capitaine Giraud, partira pour le Havre, dans le plus bref délai.

Pour passage à la chambre, ce navire ayant de magnifiques emménagements, s'adresser au capitaine, à bord, en face de la rue Hospital, ou à C. CAVAROC, No 5 Passage de la Bourse. 5mars—8f

POUR GENES—Le 3m trois mâts CRISTOFORE COLOMBO, capitaine Ore, ayant son chargement engagé, partira sous peu pour Gênes. Pour passage, ayant d'excellents emménagements, s'adresser au capitaine, à bord, poteau 45, Quatrième District ou à ANT. LANATA, No 11, rue Jefferson, entre Levée et Chartres. 5mars—8f

Avis.

BANQUE DE LA NOUVELLE-ORLEANS

Nlle Orléans, 28 février 1868.

LE 1er MARS, cette Banque sera transférée à l'angle de la rue du Canal et du Passage de la Bourse.

N. AUGUSTIN, Caissier.

29 fév—8f

T. B. MOORE,

Poseur d'installations de gaz et plombier,

84......RUE BARONNE......84

ANNONCE au public qu'il vend, en ce moment, tout son stock d'installations aux prix coûtant, au comptant. Il pose les installations de gaz et les tuyaux dans les maisons, aux prix les plus raisonnables. Il a constamment des baignoires, des installations de lieux d'aisance, des robinets, &c. 22fév—1m

NOUVEL ECLAIRAGE!

Huile Anchor! Huile Anchor!

HUILE NON EXPLOSIBLE.

A vendre par J. L. DUJARRIC,

Au No 849, rue des Remparts,

(Encoignure Désirée.)

4mars—1m—3fp

UNE NOUVELLE LUMIÈRE.

Anchor Oil! Anchor Oil!

PLUS d'explosion! Un tiers meilleur marché et durant autant que l'huile de charbon. Ni mauvaise odeur ni fumée. Il suffit de mettre un nouveau bec à la vieille lampe. La puissance de cette huile est éclairante quatre pour cent au dessus de celle de l'huile de charbon; la lumière en est plus fixe que celle du gaz, elle l'égale sous le rapport de la beauté, de la propreté et de la sûreté.

L'huile "Anchor" est l'invention d'un chimiste expérimenté et mérite de prendre place parmi les plus grands succès de ce siècle de découvertes. Elle a obtenu le seul diplôme que la Foire de St-Louis avait destiné aux huiles, et à la Foire de Cleveland le premier prix lui a été décerné.

E. A. WENTZEL, Rue Royale, No 269, coin Dumaine, Seul agent pour la Louisiane.

On demande des agents. 29 fév—1m

La Malle des Etats-Unis, ENTRE La Nlle-Orléans et New-York. ET TOUTES LES VILLES DE L'EST,

Sera transportée, par ordre, sur le GREAT MIDDLE ROUTE (Grande voie du Centre), via HUMBOLDT et LOUISVILLE.

A cause de sa rapidité et les facilités plus grandes offertes par cette ligne.

La Compagnie du Chemin de Fer de Louisville et de Nashville a le contrôle de toute la ligne entre Memphis et Louisville; c'est la seule ligne qui a deux convois tous les jours, de Memphis à l'Est.

A Louisville, il y a quatre convois quotidiens pour les points de l'Est.

Les billets par la voie de Humboldt peuvent servir pour la voie de Nashville à l'option des passagers.

Pour les détails et pour les billets, s'adresser au Bureau, au coin des rues Camp et Commune, et au dépôt du chemin de fer de Jackson.

A. W. ROUNTREE, 1er mars—1m Agent-Général au Sud.

Bureau du Quartier Maître—Armée des E. U

Nlle-Orléans, Lne, 2 mars 1868.

AVIS est donné que conformément au paragraphe 5 des ordres spéciaux No 46, datés du Quartier-Général du Cinquième District Militaire, Nlle Orléans, Lne, 29 février 1868—Un contrat pour construire la levée de l'habitation connue sous le nom de "Habitation d'Ersa Davis", dans la paroisse St-Charles, Lne, rive droite du fleuve, à environ 22 milles de la Nlle-Orléans Lne, sera adjugé conformément aux plans et au cahier des charges qui seront soumis par W. A. Férot, ingénieur d'Etat, au plus bas enchérisseur le 7 mars 1868, à midi, au bureau du capitaine C. H. Hoyt à stevant du Quartier-Maître A. des Etats-Unis, au No 104 de la rue du Camp, à la Nlle-Orléans, Lne.

On peut voir le cahier de charges à son bureau, avant le jour et le jour de l'adjudication.

C. H. HOYT, Capt A du Quartier-Maître, A. des Etats-Unis

3mars—5

Vermicelli, Vermicelli, MACARONI, MARRONS.

1000 caisses VERMICELLI et MACARONI d'Italie,

A vendre par F. AVET & CAMBON.

29 fév—8f Rue de la Vieille-Levée, Nos 59 et 61.

Vins d'Espagne exclusivement.

EN MAGASIN, D'IMPORTATIONS RÉCENTES.

60 quarts de pipe, vin catalan de table "St-Vicente"

30 Barillets — vins de dessert des marques suivantes: Macabeo, Garnacha, Rancio, Sherry et Porto.

125 Barils olives espagnoles.

A vendre par M. PESANT, agent, No 5, Carondelet.

28 fév—15f

Couturières.

ON demande pour le Théâtre de l'Opéra deux bonnes COUTURIÈRES qui seront employées immédiatement

S'adresser à Mme Calabresi. 4 mars

A LOUER:

ECURIE, REMISE et GRANDE COUR, propres pour chevaux, voitures, wagons, charrettes, drays, &c. S'adresser chez J. Barré, sellier, rue Bourbon, 264, entre Dumaine et St-Philippe.

J. Barré annonce au public qu'il a reçu un assortiment de sellerie, harnais, selles, brides et articles de chasse par le steamship Panthéon, venant du Havre.

Rue Bourbon, 264, entre Dumaine et St Philippe.

28 fév—3 m—Lies 2j

A VENDRE.

UNE GRANDE TOMBE (avec un terrain) touchant à celle de M. St-Romes, dans la rue St-Louis, près la rue Claiborne. S'adresser au No 176 de la rue du Camp, près Julia.—Egalement, un cottage complètement meublé, (à vendre ou à louer) situé à Mandeville, sur le bord du lac Hôtel François;—un autre cottage non meublé, ayant huit chambres, cuisine, écurie, poulailler, et un grand jardin—dans la rue des Champs-Elysées, No 143, près la rue Amour. Le loyer est très modéré. S'adresser au No 176 de la rue du Camp 20 fév—1m

ENDUIT DESSICATEUR contre l'humidité des murs.

J'AI cru devoir faire connaître, dans l'intérêt de ceux qui souffrent à cause des appartements humides et malsains qu'ils habitent, qu'ayant composé un ciment spécial pour intercepter l'humidité des murs, je suis à même de rendre les chambres, magasins ou appartements du rez de chaussée aussi sains et secs que ceux des étages supérieurs. Je puis aussi me charger d'établir les planchers en bois, au niveau de terre, de manière à les garantir de toute humidité; il se conserve indéfiniment.

La qualité du ciment composé étant de beaucoup supérieure à celle du ciment ordinaire ne diffère cependant dans les prix des travaux que très peu de celui-ci.

Trois jours suffisent pour rendre une chambre en parfait état de sécheresse et inaltérable indéfiniment.

L. CRESSON, Nos 103 et 105 rue Bourbon à côté de l'Opéra.

25 fév.—1 m

PLUS DE MAUX DE DENTS

E. RABASSE, Chirurgien-Dentiste,

Vient d'ouvrir son office à l'angle des rues St Pierre et Royale

ENTRÉE PAR LA RUE ST-PIERRE.

Il extrait les dents sans douleur.—Heures de consultations de 9 h. a m à 3 h. p. m 17 mai

Le Dr. F. H. Knapp, Chirurgien dentiste,

A transporté son atelier au No 127 de la rue Carondelet, où il exercera toutes les branches de sa profession d'après les derniers perfectionnements. Le succès de ses opérations depuis vingt-sept ans est assez connu à la Nlle-Orléans pour qu'il ne soit pas besoin d'en parler. Il extrait les dents positivement sans douleur et sans le moindre danger. 1nov—6m

Le Dr. CHARLES S. MALLE, DENTISTE,

Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, 3ème maison après la rue du Canal, près de Lopez.

Extraction de dents, sans souffrance, au moyen de gaz hilarant ou protoxide d'azote. 14mars—PP 1a1.

CONSERVEZ VOS DENTS

J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN-DENTISTE

196......RUE DU CANAL......196

entre Bourgogne et Remparts, où il continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations de l'art du dentiste.

Consultations en français, en espagnol et en anglais. 10 mai PP

FONDERIE DE LEEDS [ETABLIE EN 1825,]

Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Machines à dessécher, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Newell, des Bouilloires à fourneaux, des Grils, à exécuter toutes sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur et toute espèce de Machines pour le Sud.

14 sept—6 m LEEDS & Co.

Moulin à riz—Moulin à riz.

NOUS étant assuré les services de M. PETER McKINLAY inventeur du meilleur pilon à riz et qui, depuis trente ans, construit, érige et dirige des machines à riz, nous sommes à faire sous sa surveillance, toutes les machines qu'exige la préparation du riz pour le marché et à fournir les dessins &c. nécessaires.

On peut voir, à notre établissement, un modèle de la machine (patentée) à vanner le riz, de McKinlay. Cette nouvelle invention convient aux personnes qui cultivent le riz pour leur propre consommation.

LEEDS & CO.

14 déc—3m Au coin des rues Delord & Foucher.

L. CRESSON, PEINTRE.

103 et 105 rue Bourbon, près l'Opéra.

Tient un magasin de PAPIER PEINT pour tenture et décoration, aussi d'ARTICLES DE PIÉTÉ: images, chapelets, gravures, tableaux, &c., &c.

Il se charge de la pose des papiers ainsi que des ENCADREMENTS, des travaux de peinture, dorure, décors, &c. 9 nov—1an

R. C. BARROW, AGENCE DE PROPRIÉTÉS FONCIÈRES —ET— Agence Générale. Bureau,

15......Rue Carondelet......15

SE charge de l'achat, de la vente et du louage de propriétés de ville et de la campagne. Il se charge aussi du recouvrement de loyers, &c. 23 janv—3m

BUSH & GOODE, Avocats,

LOUIS BUSH, associé résidant, bureau, rue du Camp, No 92, au-dessus du magasin de J. A. Gresham, Nouvelle Orléans. Ils exercent leur profession à la Nouvelle-Orléans, dans les paroisses Assomption, Lafourche, Terrebonne, Ste-Marie, St Martin et plaident à la Cour Suprême. Les personnes de la Nlle Orléans qui ont des réclamations dans les susdites paroisses n'ont qu'à s'adresser directement au No 92 de la rue du Camp. 9 janv—3m

AGENCE GENERALE

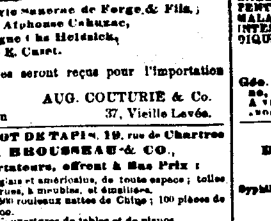

Eau-de-vie Sazerac de Forge & Fils,
De Alphonse Cahuzac,
Champagne Ch Heidsick,
Porto de E. Caset.

Les ordres seront reçus pour l'importation directe.

AUG. COUTURIE & Co.

2fév—1an 37, Vieille Levée.

ENTREPOT DE TAPIS, 19, rue de Chartres

A. BROUSSEAU & CO.,

Importateurs, offrent à bas Prix:

TAPIS—Anglais et américains, de toute espèce; toiles cirées, à meubles, et émaillées.

NATTES—500 rouleaux nattes de Chine; 100 pièces de coco.

STORES—Couvertures de tables et de pianos.

DESSUS DE TABLE—Droguet, toile et feutre.

RIDEAUX—Dentelles, Reps tapisseries, damas, &c.

COUVERTURES DE MEUBLES toile et coton, à gaine, &c.

CORNICHES, Bandes, Flèches, &c. 20 sept

MOULOR & DUMESTRE.

IMPORTATEURS DE CUIRS FRANÇAIS,

13......Rue de Chartres......13.

Anciennement même rue No 100.

Loterie de l'Etat de la Georgia, Au profit de l'Asile des orphelins de maçons.

PLAN DE POLICE—TIRAGE DU 6 MARS —No 221

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me	15me
78	5	69	22	46	36	41	33	21	13	64	50			

Les tirages quotidiens de la Loterie de l'Etat de la Georgie sont publiés dans "l'Appeal" de Memphis, le "Constitutionalist" d'Augusta, le "News and Herald" de Savannah, "l'Intelligencer" d'Atlanta et d'autres journaux du Sud. Les tirages officiels reçus d'Atlanta se trouvent au "General Office," No 46 de la rue St-Charles, où l'on peut les voir.

Le soussigné donne les renseignements et paie le montant des lots gagnants.

DAVE C. JOHNSTON, Agent,

5 fév—1m

Jos. P. COULON, (Successeur de Price et Coulon,) PLOMBIER,

Rue du Camp, No. 166, après la rue Poydras.

AGENT pour la vente des Fourneaux de cuisine "Defiance" de Mott. Il est prêt à fournir les installations pour bains chauds, bains froids et douches; les gros robinets à bain, les tuyaux en tôle et en plomb, des pompes et tout ce qui se rattache au commerce de plombier. Il se charge, dans un court délai, des travaux de maisons et de navires.

20 oct—6m DJS

JACOB OTT, Entrepreneur.

RÉPARE les MAGASINS et les MAISONS de résidence.

Fait et répare les cuves.

Les ordres laissés au No 25, Cercle Tivoli, ou chez L. DURAND coin Toulouse et Chartres, seront exécutés avec promptitude. 12 nov 1an

MERCHANTS' EXCHANGE, (BOURSE DES NÉGOCIANTS)

166......Rue de la Commune......166

(Près Carondelet.)

ON trouvera constamment à la buvette, les meilleurs vins liqueurs, ale porter, &c.

Un lunch chaud sera servi tous les jours, de 11 heures du matin à 1 heure de l'après-midi.

30 jan—3m FRANK HERBER Directeur.

$5000 de Récompense.

UNE récompense de CINQ MILLE PIASTRES sera payée, par le Bureau des Assurances, pour des renseignements qui, donnés dans les trois mois après la présente date, feront condamner la ou les personnes impliquées soit comme instigatrices soit comme auteurs du crime d'avoir mis le feu à l'entrepôt de la Douane No 11, ou à son contenu, qui ont été détruits récemment dans les rues de la Nlle Levée et Fulton.

JNO YOUNES, Surintendant pour les incendies.

1er fév—3 m

J. Hernandez, COURTIER.

11......rue Carondelet......11

A constamment des billets de l'Etat et de la ville, des mandats etc. 2 fév—3m

LONDON & LANCASHIRE FIRE INSURANCE COMPANY. (Compagnie d'Assurance de Londres et du Lancashire.)

CAPITAL......$5,000 000

Emission de polices payables en or et en livres sterling

S. G. MUSGROVE, agent général

63......Carondelet......63. 3mars—

Etat de situation de la Banque des Marchands le 24 février 1868, avant la reprise des opérations actives.

PASSIF.

Capital—8 472 actions à $30		$254,160 00
Dépôts individuels	$9 459 93	
Dû aux Banques et banquiers	137 40	
Dividendes non payés	5,635 00	
Check sur New York (non payé)	38 70	14,251 03
Circulation		19 015 00
		$33,266 03

ACTIF.

En caisse	$36 875 39	évalué à	$36,875 39
Effets à recevoir	16 599 78	"	16 599 78
" protestés	193,179 07	"	58,000 00
100 bons de la ville de la N. O en faveur des chemins de fer	100,000 00	"	65 000 00
100 bons du Chemin de fer de Jackson, 1ère hypothèque	100,000 00	"	65,000 00
40 actions de la Banque des Marchands pris en règlement	1,200 00	"	800 00
Coupons d'intérêt, passé dû	300 00	"	216 00
Maison de banque (en litige)	20,000 00	"	
Propriétés foncières	42 000 00	"	42 000 00
Installations de la nouvelle banque, &c	2 500 00	"	2,500 00
	$512,714 24	"	$286,991 17

1er mars—15j THOS. I. DIX, Caissier.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Pélican,

Rue du Camp, No 28, Nouvelle-Orléans.

LES risques d'incendie, de rivières et de mer y sont pris aux taux du tarif.

CHAS. ROMAN, Président.

M. A. TARLETON, Secrétaire.

A une réunion de la direction qui a eu lieu le 17 décembre 1867 M. CHAS. ROMAN a été élu président et M. TARLETON, secrétaire.

Directeurs:

Chas. Roman, Wm. A. Shropshire,
S. L. Milaudon, W. P. Peterson,
T. Bailly Blanchard, S. N. Moody,
Thos. C. Payan, F. Giquel,
Domingo Fajia, Saml. W. Todd.
Arthur Forstall

— INSPECTEUR MARITIME —

R. L. Robertson jr. déc—3m

BANQUE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouvelle-Orléans, 4 février 1868.

LE 3 du courant, à une réunion de Directeurs, il a été résolu que les actionnaires de la banque seront priés de se présenter au local de la banque, le SAMEDI, 7 mars prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, afin de voter sur la question de savoir s'il conviendrait de faire une réduction du capital.

L'attention des actionnaires est appelée sur le tableau courant qui figure dans le rapport du comité et a trait à la valeur actuelle de l'actif de la banque.

N. AUGUSTIN, caissier.

Evaluation des bons et autre actif de la banque de la Nouvelle-Orléans

		évalués à	
377 Bons consolidés de la ville	$377,000 00	$80 00	$301,600 00
273 Bons de l'Etat, (ancienne série.)	182,000 00	40 00	72,800 00
61 Bons de l'Etat, (amortis 20 ans.)	55,100 00	25 00	13,775 00
145 Dito Emission de 1862	145,000 00		
53 Bons de la Cie du chemin de fer Mississipi Central	38,500 00	50 00	19,250 00
34 Bons de la Cie du chemin de fer du Sud	32,200 00	40 00	12,880 00
464 Actions du chemin de fer du Sud	15,467 00	3 00	1,392 00
50 Actions de la banque de l'Union	2,000 00	36 00	1,800 00
55 Actions des Marchands	1,375 00	10 00	550 00
5 Actions du Crescent City	185 00	12 00	60 00
60 Actions de la Nlle-Orléans	2,000 00	34 00	1,300 00
Scrips d'assurance	741 00	50	370 00
Effets escomptés, en mains	60,200 83	50	30,100 41
20 Escomptés depuis lors	7,300 00	Pair	7,300 00
Propriété foncière	90,000 00		65,000 00
Billets protestés et suspendus	685,917 24	10	68,591 72
Réclamations de coton	405 000 00		
Mandats d'Etat	5,415 00	70	3,790 00
Réclamations en suspens	91 00		
En caisse le 28 janvier	175 856 52		175 856 52
	$2,481,55 50		$796,317 65

PASSIF.

Emission évaluée	$20,000 00	
Dépôts individuels	181,916 65	201 916 65
		$594 401 00

5 fév—1m Nouvelle Orléans, le 28 janvier 1868.

Banque City National de la Nlle-Orléans.

Nlle Orléans, Lne, 25 février, 1868.

LE 24 du courant à l'assemblée annuelle des actionnaires de cette banque les messieurs dont les noms suivent ont été élus Directeurs pour l'année:

C. T. Buddecke, Louis Schneider,
Fred. DelBondio, Wm. Edwards,
Edward Conery, Henry Abraham,
Jno Marks, Frank Roder,
Hero Rice.

Et aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, M. C. T. Buddecke a été élu Président de la banque.

26fév—1m JULES CASSARD Caissier.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home, de la Nlle-Orléans

Bureau, rue du Camp, No 78, coin Natchez.

Primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1867 ...... $321,580 00

Pertes, taxes, dépenses, réassurances &c. payées dans la même période 217 740 78

Actif le 31 décembre 1867 ...... 378,744 02

Cette Compagnie continue à assurer, aux taux ouverts de prime, contre les risques de mer, des rivières, contre les pertes et les avaries causées par les incendies

ALFRED MOULTON, Président. WM M PERKINS, Vice-Président, A. W. HUNTER, Secrétaire.

—Directeurs—

J. M. Allen, J. H. Ladwigson, E. K. Converse,
A. Moulton, Wm Chambers, A. H. May,
H. P. Ethell, John F. Moore, Robert Hare,
Wm M. Perkins, J. E. Isenhour, John C. Rogers.

21 fév—11 mt. 1, 2 jours.

PERUVIAN BARK BITTERS. (Bitters de Quinquina du Pérou.)

CÉLÈBRE TONIQUE ET ALTÉRANT

Amer infaillible pour prévenir les fièvres en frisson.

PRÉPARÉ A LA NOUVELLE-ORLÉANS d'après la recette d'un MÉDECIN PRATIQUANT DU SUD, d'une science reconnue, composé de la meilleure ÉCORCE QUINQUINA ROUGE DU PÉROU choisie spécialement à cet effet.

Les PROPRIÉTAIRES offrent le PERUVIAN BARK BITTERS comme un préventif de la fièvre en frisson, un excellent altérant et tonique, convenant particulièrement au CLIMAT DU SUD, UN DÉPURATIF DU SANG et autres FLUIDES, un STIMULANT AGRÉABLE.

Cet AMER guérit de la DISPEPSIE, de l'INDIGESTION, de la MALADIE DE FOIE, de la DIARRHÉE CHRONIQUE, de la FIÈVRE INTERMITTENTE, de la FIÈVRE EN FRISSON, de toutes les MALADIES provenant du FOIE, de l'ESTOMAC, des INTESTINS et de toutes les AFFECTIONS PÉRIODIQUES.

Dr. M. PEEL & Co., seuls propriétaires et fabricants NLLE-ORLÉANS (Lne.), 124, rue de Chartres.

Geo. L. KOUNS & Bro., rue de la Commune, No. 59, (Agents pour la vente en gros).

A VENDRE PAR TOUS LES DROGUISTES ET MARCHANDS. mars—1an

TRAITEMENT DES MALADIES SECRÈTES ET DE LA PEAU.

Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, Dartres, Exéma, Scrofule, Scorbut, etc., etc.

E. GAUDOZ, Pharmacien de l'Université de Paris Enc. Conti et Bourgogne

20 sept

TRAITEMENT SPÉCIAL GARANTI DES MALADIES CHRONIQUES. Le Docteur A. DE BAUSSET se charge à forfait, des maladies anciennes, telles que: maladies secrètes (fleurs blanches, blennorrhées, ulcères), Rhumatisme, Goutte, Dyspepsie, Chlorose Maladies de Foie et des voies urinaires. — La guérison de la Surdité, et la cure de la Phthisie sont garanties en 30 jours.—Cabinet de consultation, encoignure Orléans et Bourbon, tous les jours, de midi à 1 heure. Résidence, rue d'Orléans, No 76. 14 janv—1 an

Tirage de la Loterie de l'Etat de Kentucky

POUR LE 6 MARS— CLASSE 272.

Plan de Police.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me	15me
14	17	37	57	16	31	25	58	46	51	8				

Le soussigné donne les renseignements et paie les lots gagnants de toutes les loteries légalisées.

C. T. HOWARD. Marchand de billets de loterie, Au coin des rues Camp et Commune.

AVIS — Méfiez-vous des prétendues loteries. — Le public est averti que les tirages quotidiens de la loterie de l'Etat du Kentucky sont publiés dans le Herald et le Times de New York, dans l'Enquirer de Cincinnati, la Republican de St. Louis et d'autres journaux; que les tirages sont toujours exacts.

24 fév—1m Bureau, rue St Charles. No 46.

A LOUER.

La grande maison en briques, ayant huit (8) belles chambres, No 228 de la rue Royale. Un bon locataire peut l'avoir à un prix modéré. S'adresser à l'un des messieurs de Mr Dauzaguer, rue Royale, No 230, coin St Philippe, ou au No 163 de la rue du Canal. 4mars—

Belle propriété à vendre ou à louer Rue St. Philippe No. 308.

Une belle maison de résidence à étage, bâtie dans le genre le plus moderne avec toutes les cheminées en marbre blanc, ayant au rez-de-chaussée un double salon avec arche, salle à manger, vestibule, quatre chambres à l'étage supérieur, vestibule et balcon sur la rue et sur la cour, cuisine à étage contenant huit chambres, cour carrelée, cuve, etc.

La dite propriété sera vendue à l'amiable ou bien louée à raison de $70 par mois. S'adresser rue d'Orléans No 76. 2 fév—1m

Tout le monde le prend.

AMER DE BRADY,

POUR LES FAMILLES.

CET Amer guérit de la DYSPEPSIE, de la DYSSENTERIE, de la CONSOMPTION de la TOUX, du CHOLERA MORBUS, des MALADIES de FOIE et des MAUX DE REINS.

Il est sans égal. C'est un préservatif infaillible des FIEVRES EN FRISSON.

Il ne faut donc pas s'étonner que CHACUN LE PRENNE.

Pour les voyageurs et tous ceux qui sont exposés à souffrir du changement de diète et du changement d'eau, une bouteille de ce [illegible] est d'un grand secours. Toutes les familles devraient s'en pourvoir. C'est un remède agréable, qui se prend sans le moindre danger et qui agit promptement.

A vendre par tous les pharmaciens et marchands. Fabriqué et à vendre, en gros, par

D. C BRADY & CO. 46, Fourth street, Louisville Ky.

ETHELL & THOMAS agence générale, Rue Poydras, No 105,

18 fév—1 m Nouv ll-Orléans Lne.

ALEXANDER HAY. WILLIAM MEHLE

HAY & MEHLE,

NÉGOCIANTS COMMISSIONNAIRES,

ACHETENT, vendent et expédient la laine, les peaux, le cuir, la cire, le suif et les articles à tanner

Rue du Commerce, 62 (44)

15janv—3m Nlle-Orléans

Madame STEWART,

236......Rue d'Orléans......236

Première porte au-dessus de la rue Claiborne,

Vient d'arriver d'Europe et s'est établie à la Nlle-Orléans. C'est une des plus célèbres NÉCROMANCIENNES du siècle. Elle consulte d'abord les cartes, puis lit dans la main. Elle est persuadée de pouvoir satisfaire les personnes qui la consulteront. Consultations tous les jours, de 8 heures du matin à 9 heures du soir.

22 fév—1m—PP

A. LOFZ,

134 RUE DES REMPARTS

(*entre les rues St-Pierre et Toulouse*)

A l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public qu'il vendra son stock de véhicules à très bas prix. Le stock se compose de barouches, cabriolets de médecin, buggies, une magnifique voiture, sulky, Jersey wagon et buggy découvert. D'habiles ouvriers sont chargés de faire et de réparer toute espèce de véhicules 7 fév—1m

GRAINES DE JARDINAGE

Graines de jardinage de Landreth—Récolte de 1867—H Hafner a maintenant un choix complet de graines de légume d'hiver et de printemps; et l'a reçu de l'établissement de D Landreth & Son, à Philadelphie.

Un beau lot d'oignons

Un choix de graines de fleurs.

Les marchands de la campagne peuvent se pourvoir chez lui de graines par douzaines, centaines ou milliers de papiers

H. HAFNE, Rue St-Charles, No 105,

24déc—3m En face du Théâtre St-Charles

WASHINGTON EXCHANGE,

RUE ST.-CHARLES, No 19,

Nouvelle-Orléans,

entre les rues Commune et Canal,

D. M. STELLA,

5 fév—1an Propriétaire.

COUTEAUX A TABAC.

J. TRICHARD,

22......Rue d'Orléans......22.

Fabricant de COUTEAUX à hâcher et à trancher le PERRIQUE

Fait aussi: BÉQUILLES pour grandes personnes et enfants. Répare les MEUBLES, fait les ouvrages de MENUISERIE &c 6 fév—1m

TAXES! TAXES!! TAXES!!

Avis aux Contribuables.

DES WARRANTS en sommes à la convenance des acheteurs pour payer les taxes d'Etat et de la Convention à vendre à un escompte libéral, au No 11, rue CARONDELET, par

11 fév—1m J. HERNANDEZ.

HARENGS DE HOLLANDE,

Reçus directement par le navire ISLAND HOME.

SAVON DE A. BILLAUD.

ABSINTHE ET VERMOUTH EN CAISSES.

A vendre par S HESSE

jan—3 m No 3 rue Tchoupitoulas

D. E. SCRUGGS. FRANK A. BARTLETT.

SCRUGGS & BARTLETT,

ENCANTEURS,

No 4 rue Tchoupitoulas, et No 4 rue Nouvelle-Levée.

Avances faites sur consignations. 23 jan—1an

AUGUSTE BROUÉ

CAMPEMENT - RESTAURANT

Le soussigné a ouvert depuis le 2 Janvier, au No 241 rue de Chartres entre Dumaine et Saint Philippe, un RESTAURANT qu'il dirigera comme ceux qu'il a déjà tenus.

5fév—1m AUGUSTE BROUÉ

MALADIES DES YEUX.

LE DR HOMBERGER, ancien chef de clinique du Dr. Sichel, à Paris s'occupe exclusivement du traitement médical et chirurgical des maladies des yeux. Consultations de 11 à 2 heures au No 181 rue Canal. Consultations publiques et gratuites, samedi, de 2 à 4 heures. 16 nov—6m

INSTITUTIONS

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE, SUCCESSEUR DE MME DERON.

No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement 2 janv—1an

COLLÈGE Commercial, rue Commune, en session continuelle sous d'habiles professeurs. Il a été fondé en 1852, et tient une charte de l'Etat. Ses anciens élèves sont la plupart des teneurs de livres ou associés dans le plus grand nombre des maisons de commerce de cette ville et des Etats du Sud. Les messieurs et les dames peuvent suivre le Cours commercial en l'absence de livres, la calligraphie, les mathématiques, anglais, le français, l'allemand [illegible]. Une éducation spéciale permettant de gagner $1,000, $2,000 ou $3,000 par an, est la meilleure fortune que des parents puissent donner à leurs enfants. [illegible]

COLLEGE

DE LA LOUISIANE,

Dirigé par M. le colonel A. FERRIER

PENSIONNAT ET EXTERNAT

LES cours de cette institution sont en plein activité. Les classes supérieures confiées à des professeurs de premier mérite comprennent: le latin, le grec, les mathématiques—Algèbre et Géométrie—et les cours de rhétorique et de Philosophie en Anglais et en Français. Les classes intermédiaires et les classes élémentaires sont placées sous la direction de professeurs éprouvés.

L'Anglais le Français et la Tenue des livres, y sont enseignés simultanément—L'Allemand, l'Espagnol et l'Italien reçoivent des soins particuliers.

Les prix d'admission varient de $4 à $10 selon le degré d'avancement des élèves

Pour le PENSIONNAT on traite de gré à gré avec les familles

LES CLASSES DU SOIR destinées aux jeunes gens du commerce comprennent la Tenue des Livres, les calculs de commerce et l'étude de l'Anglais et du Français. —Prix $5.

Le Collège est situé rue Hôpital No 134 entre Dauphine et Bourgogne.

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL. MARS 1868.

Sont invitées à se présenter à ce consulat, pour affaire qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent—en cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au consulat.

B	K
Barbot, cordier	Kraille Jacques
Bressais	L
Bonsouvrier	Lemmet François
Berk Nicolas	Lapuvade Jean
Bibi Mme et ses enfants	Lapuyade Pierre
Barbe Mme, née Gomer	Lacassin Auguste
Blaise Jean	Le Son Louis
C	Larbey François
Charvolue Paul	[illegible]
Colin Frédéric	Lebreton Pierre
Cemers Auguste	Laveux Mme, née Vautier
Cajus Mme, née Catoire	M
Crombach Auguste	Musome Mme
D	Marton Louis
Doset Dominique	Marjolet Pierre
Durand André	Maisam Mme
Dupont Joseph	Maury Philippe
Decosta M. et Mme	Mahol Auguste
Depas M. et Mme	Milanne François
Dufour Numa	Montuguet Paul
Dufoier Antoine	O
Dioné Edouard	Ouard, le docteur
Debruille Alexis	Ollivier Louis
Donisst Pierre Charles	P
Desmousseaux Pierre	Preusse Philippe
E	Q
Estampe Pierre	Quartier Artena Mme Vve
Espagnac Jn Florentin	R
F	Ravel Léon
Féré-Lège Bernard	Rudet Jacques
Fourrier Mme Vve, née Bujol	Raybaud Eugène
Faloy Ernest	Raybaud Alexis
G	S
Girod François	Soudine Jules
Guy Charles	Santin Ernest
Gallard Auguste	T
Guérin Mme Vve née Catoire	Toulouse Laborie
Gollain Théophile	Touber Frédéric
Gimbert Isidore	Thomas Nicolas
Glaize Mme née Meunier	V
H	Valensonny Louis Mme Ve
Hamilton Mme née Julie Hollat	Vincent Eugène
Hisler Antoine	Valedo Jules
J	Vendel Benedick
Jacob Nicolas	W
	Wolf Françoise Mlle

La chancellerie du Consulat de France, sise rue St. Louis No 11, entre celles de Chartres et de la Vieille Levée, est ouverte tous les jours, (les dimanches exceptés) de 10 heures du matin à 3 heures de l'après midi.